L'ETENDARD,
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAUX: 37 RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN..................$6.00
SIX MOIS..................$3.00

ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN..................$5.00
SIX MOIS..................$2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **Huit piastres** (43 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada ($5).

EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT..........................$1.00 par année.
Cette édition de huit grandes pages de matière à lire renferme en outre une feuille de 32 pages de feuilleton donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de 400 pages chaque.
Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction

M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES.

Par ligne
Première insertion.......................$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours.......... 0 5
do trois fois par semaine.......... 0 7
do deux fois do.......... 0 8
do une fois do.......... 0 8
Un mois, tous les jours.......... 1 [illegible]
Deux mois, do.......... [illegible]
Trois mois, do.......... [illegible]
Six mois, do.......... 3 00
Un an, do.......... [illegible]
Les annonces suivantes seront insérées pour 25 cents:
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufacture ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

2me ANNEE

MONTREAL, JEUDI, 4 SEPTEMBRE 1884.

No. 177

LE CHIEN D'OR!

Légende Canadienne.

(No. 5)

(*Suite.*)

A ce nom de Philibert, toujours un reflet pourpre colorait les joues d'Amélie.

—Mais venez si vous le pouvez, parrain, ajouta-t-elle, nous avons l'espoir d'avoir Le Gardeur avec nous cette après-dînée. Il vous aime tant! et je sais que vous avez beaucoup de choses à lui dire.

Amélie, tout anxieuse, aurait bien voulu assurer à son frère la grande influence du chevalier de la Corne St. Luc.

Ils aimaient bien l'un et l'autre leur vieux parrain. C'est à son amitié que leur père expirant sur le champ de bataille les avait confiés.

—Ma chère Amélie, répliqua le vieillard, heureux ceux qui n'osent promettre et donnent beaucoup! Je veux bien essayer de rencontrer ce cher garçon, mais ne me demandes pas l'impossible. Bonsoir, madame, bonsoir Amélie.

Il leur baisa respectueusement les mains et sauta en selle.

VI.

La nouvelle du retour de Pierre Philibert avait causé une profonde surprise à mademoiselle Amélie. Elle s'éloigna toute émue du groupe des travailleurs, et, pendant que sa tante causait avec l'évêque et le père de Berey, elle alla s'asseoir à l'écart, dans une embrasure de la batterie, et là, pâle, la joue appuyée sur une main tremblante, elle vit passer devant ses yeux, comme une volée de blanches colombes qui s'élancent d'un taillis, les douces réminiscences d'autrefois......

Elle revoyait Pierre Philibert, l'ami et le camarade de son frère. Que de fois, pendant les vacances, il était venu au vieux manoir de Tilly! Elle était jeune alors, et partageait les jeux des deux étudiants, leur tressait des guirlandes de fleurs, courait avec eux, montée sur son docile poney, par les sentiers sauvages de la seigneurie. Elle attendait alors avec impatience ces jours de vacances du vieux séminaire de Québec, les plus beaux de l'année, et elle confondait dans une même affection le frère et l'ami.

VII.

Un jour, les habitants du manoir éprouvèrent une douleur terrible qui fut bientôt suivie d'une grande joie, et Pierre Philibert devint alors un héros incomparable aux yeux de la jeune Amélie.

Le Gardeur jouait follement dans un canot, et tous les deux, Pierre et elle, assis sur le bord, le suivaient du regard. Tout à coup, la légère embarcation chavira. L'imprudent lutta quelques moments, puis s'enfonça sous les vagues bleues si belles et si redoutables.

Amélie jeta un cri d'épouvante et s'évanouit; Philibert n'hésita pas un instant. Il se précipita dans le fleuve, nagea vers le lieu de l'accident et plongea avec l'agilité du castor. Il reparut avec le corps inanimé de son ami qu'il apporta à la rive. Après des efforts nombreux et un temps qui parut long comme l'éternité à la pauvre enfant, Le Gardeur revint à la vie et fut rendu à sa famille éplorée. Amélie folle de joie, enveloppa Philibert de ses jolis bras et couvrit son front de baisers.

—Tant que je vivrai, disait-elle, ma reconnaissance durera, et jamais je ne vous oublierai dans ma prière de chaque jour.

Peu après cet événement, Philibert qui voulait apprendre l'art de la guerre et se consacrer au service du roi, fut envoyé aux grandes écoles militaires de France. Amélie entra au couvent des Ursulines; car c'est là que les grandes dames de la colonie puisaient dans leur jeunesse les sciences et belles manières qui les distinguaient plus tard.

Malgré les ombres glacées du cloître, où l'amour profane ne doit pas entrer, l'image de Philibert suivit Amélie et son souvenir devint inséparable du souvenir de Le Gardeur. C'était le prince mystérieux qui enchantait ses rêves et charmait sa poétique imagination. Elle avait promis de toujours prier pour lui, et pour mieux accomplir sa promesse et ne jamais l'oublier, elle avait ajouté un grain d'or à son chapelet.

VIII.

Du fond de son cloître silencieux, Amélie n'entendit guère les bruits de la guerre qui dévastait la frontière et les lointaines vallées de l'Acadie; elle n'avait pas suivi Pierre dans sa marche glorieuse depuis l'école militaire jusqu'au champ de bataille, et ne savait pas qu'on lui avait confié, comme à l'un des plus habiles officiers du roi, l'un des premiers commandements dans la colonie.

Son étonnement fut donc bien profond, en effet, quand elle sut que ce petit garçon qui avait été le compagnon d'enfance de son frère et le sien, était maintenant le brillant colonel Philibert, aide de camp de son Excellence le gouverneur général.

Assurément, il n'y avait rien là qui pût faire rougir; cependant un éclair illumina les profondeurs de son âme. Elle s'aperçut avec un certain malaise que celui qui avait tant occupé sa pensée depuis nombre d'années, était maintenant un homme, et homme noble et renommé...... Elle était profondément inquiète et presque indignée. Elle s'interrogea sérieusement pour voir si elle n'avait pas, en quelque chose, failli à sa réserve et à sa modestie de jeune fille, en s'occupant ainsi de lui. Ses craintes étaient comme les épines qui déchiraient ses chairs vierges, et plus elle se contemplait plus elle tremblait de se trouver coupable.

Ses tempes battaient violemment; elle n'osait lever les yeux, de crainte que quelqu'un, fut-ce même un étranger, ne vit sa confusion et n'en devinât la cause.

—O Vierge Marie! murmura-t-elle en pressant de ses deux mains sa poitrine agitée, ô Vierge Marie! rends la paix à mon âme! je ne sais plus que faire!...

Assise seule dans l'embrasure de la muraille, elle vécut en quelques minutes toute une vie d'émotions. Elle ne trouva point le calme jusqu'au moment où elle comprit soudain qu'elle se désespérait en vain. Il n'était pas probable du tout que le colonel Philibert put, après une si longue absence et une vie aussi active, se souvenir encore de la petite écolière du manoir de Tilly. Elle pourrait le rencontrer, elle le rencontrerait, bien sûr, dans cette société où ils allaient tous deux; mais il la traiterait sans doute comme une étrangère, et de son côté, elle agirait de même à son égard.

Forte de ce vain argument, Amélie, comme les autres femmes, mit sur son cœur une petite main de fer gantée de soie, et puis en étouffa tyranniquement les avertissements. Elle paraissait triompher mais elle était vaincue. Certaine, maintenant, de l'indifférence de Philibert et de son oubli profond (indifférence et oubli tout imaginaires), elle pouvait le voir sans rien craindre pour sa tranquillité; bien plus, elle désirait le rencontrer pour se prouver à elle-même qu'elle ne s'était pas rendue coupable de faiblesse à son égard.

Elle leva les yeux et vit avec plaisir que sa tante et l'évêque causaient avec plus d'animation que jamais d'un sujet qui leur était fort cher à tous deux—des soins spirituels et temporels qu'il fallait donner aux pauvres et particulièrement aux pauvres dont la dame de Tilly avait à répondre devant Dieu et le roi.

IX.

Elle songeait aux étranges incidents de ce matin-là, quand le bruit d'une voiture éveilla son attention. Une calèche, tirée par deux chevaux fougueux attelés en flèche, franchit la porte Saint-Jean et roulant avec rapidité, vint s'arrêter tout à coup auprès d'elle. Une jeune fille, habillée suivant la mode capricieuse de l'époque, remit les guides au cocher, sauta de la calèche avec l'aisance et l'agilité d'une gazelle, puis monta sur le rempart en jetant dans un cri joyeux et clair le nom d'Amélie. Mademoiselle De Repentigny reconnut aussitôt la voix argentine de la gaie, de la belle Angélique Des Meloises. Angélique embrassa son amie avec la plus vive affection, l'assurant qu'elle était bien heureuse de la rencontrer à la ville d'une manière si inattendue. Elle avait su que Madame De Tilly était à Québec, et elle avait saisi la première occasion favorable pour voir sa chère amie, son ancienne compagne de couvent et lui raconter toutes les nouvelles de la ville.

—Quelle bonté de ta part, Angélique! répliqua Amélie, rendant avec chaleur, mais sans effusion, le baiser de l'amitié; nous sommes venues tout simplement avec nos gens prendre part à la corvée du roi. Quand l'ouvrage sera terminé nous retournerons à Tilly. J'étais certaine que je te rencontrerais et je me disais que je te reconnaîtrais aisément; cependant j'hésite un peu. Comme tu as changé depuis que tu as laissé le costume du couvent! mais tu as changé pour le mieux......

Amélie ne pouvait s'empêcher d'admirer la beauté radieuse de la jeune fille.

X.

—Comme te voilà belle! ajouta-t-elle... mais que dis-je? Ne l'as-tu pas toujours été? Je t'ai disputé la couronne d'honneur, Angélique, mais tu porterais seule la couronne de la beauté.

Elle recula d'un pas, puis enveloppant son amie d'un regard d'admiration, elle ajouta:

—Et tu mériterais bien de la porter.

—J'aime bien t'entendre parler ainsi, Amélie, car c'est la couronne de la beauté que je préfère. Tu souris: mais si tu dis la vérité, je veux la dire aussi. Tu as toujours été sincère au couvent, je m'en souviens: pas moi!... Mais trève de flatteries.

Angélique était toute fière des louanges que lui décernait cette ancienne amie dont elle avait quelquefois envié la figure gracieuse et l'adorable expression.

—Souvent des jeunes gens me disent ces choses, Amélie, continua-t-elle, mais, bavardage que tout cela! ils ne sont pas comme nous, bons juges des femmes. Mais, vrai: me trouves-tu réellement belle? Comment? Avec lesquelles de nos connaissances, pourrais-tu me comparer?

—Je ne puis te comparer qu'avec toi-même; tu es la plus belle personne que j'aie jamais vue, fit Amélie avec enthousiasme.

—Mais franchement, dis-moi, crois-tu que le monde me trouve belle comme je parais l'être à tes yeux?

Angélique, disant cela, renvoya en arrière son opulente chevelure, et regarda fixement son amie, comme pour chercher dans son expression la confirmation de ses propres espérances.

—Quelle étrange question, tu me fais-là, Angélique! Pourquoi?

—Parceque je commence à en douter, repartit avec amertume la jeune fille. Je suis fatiguée maintenant d'entendre vanter le charme de mes regards... mais j'ai cru, hélas! à la flatterie menteuse, comme toutes les femmes croient du reste, un mensonge qu'on leur répète tous les jours.

Amélie parut embarrassée.

—Que t'est-il arrivé, Angélique, dit-elle enfin, pourquoi douterais-tu de tes charmes, t'auraient-ils donc, une fois enfin, été inutiles?

De tels charmes sont toujours vainqueurs, aurait probablement répondu un homme qui, une fois, deux fois, trois fois même, aurait vu Angélique Des Meloises. Elle était en effet ravissante à voir. Grande, voluptueusement façonnée, parfaite de formes, pleine d'aisance et de grâces dans ses mouvements; elle n'était pas, comme Amélie, transformée par les vertus de l'âme, mais comme les femmes enchanteresses de la fable qui forçaient les dieux mêmes à descendre de l'olympe, toute pétrie de ces charmes matériels qui poussent les hommes à l'héroïsme le plus grand ou au crime le plus infâme.

Elle avait cette beauté qui n'apparait qu'une ou deux fois dans un siècle pour réaliser les rêves d'un Titien ou d'un Giagione. Son teint était clair et radieux comme si elle fût descendue du Dieu Soleil. Sa chevelure brillante serait tombée jusqu'à ses genoux si elle en eut défait les boucles d'or. Sa figure aurait été digne d'être immortalisée par le Titien. Son œil noir et fascinateur était invincible. Jamais son regard n'était plus dangereux que, lorsqu'après un repos apparent ou une feinte indifférence, il lançait tout à coup à travers ses cils soyeux, comme la flèche du Parthe, un rayon plein de volupté. Alors la blessure saignait pendant plus d'un jour!......

(*A continuer*)

REPRODUCTIONS.

Lettre de Londres

La réforme électorale et la guerre des meetings.—La campagne contre la chambre des lords.—Projet de fédération des colonies anglaises.—Les Australiens et la Nouvelle-Calédonie.—Condamnation de Daly et d'Egan.—Une erreur judiciaire.—Procès heureux de Mme Weldon.—La pension perpétuelle des "Malbrouck."

(*Suite et fin.*)

Avant de quitter le sujet des meetings, je dois aussi vous signaler celui de la "fédération coloniale", qui a été tenu mardi dernier à Westminster Palace hôtel. La question des colonies intéresse les deux partis et c'est pourquoi on a pu voir à ce meeting d'anciens ministres du parti tory coudoyer des orateurs whigs. La réunion était présidée par M. Foster l'ex-collaborateur de M. Gladstone, et, après avoir entendu divers orateurs qui ont tous plus ou moins parlé de la nécessité de la fédération des colonies et de la mère-patrie, on a nommé un comité provisoire lequel, sur la présidence de M. Forster, est chargé de constituer une société qui aura pour but d'étudier un bon projet de fédération. La suggestion la plus originale a été faite à ce meeting par lord Roseberry, qui propose en attendant mieux que les colonies nomment des représentants à la Chambre des lords. Lord Roseberry, qui est un lord whig, voudrait évidemment trouver le moyen de démocratiser la Chambre des lords, et son projet prouve qu'il ne se fait guère illusion sur l'impopularité dont jouit pour l'instant la Chambre haute. Le dit projet trouve d'ailleurs un écho favorable jusque dans la presse tory.

A propos de colonies, je constate que les délégués des colonies australiennes se remuent beaucoup ici, tant pour faire approuver par la métropole leurs ambitieux projets d'empiètement en Océanie que pour entrainer le gouvernement britannique dans une croissade en règle contre les déportés de la Nouvelle-Calédonie.

Leur activité trouve des auxiliaires et des parrains à la Chambre, où l'autre jour M. Errington demandait au gouvernement si, en outre de l'invasion ordinaire des déportés accidentellement évadés, le steamer des massageries maritimes, le *Dupleix* n'avait point débarqué en avril, sur les bords australiens, neuf forçats libérés, sous la condition qu'ils ne rentreraient jamais en France.

Au nom du gouvernement M. Ashley a confirmé ces faits lamentable mais il a déclaré qu'on avait adressé des représentations à la France et qu'il espérait que la chose n'arriverait plus. J'imagine que M. Jules Ferry a courtoisement exprimé ses regrets au gouvernement anglais et aux délégués australiens. S'il avait des antécédents moins révolutionnaires, il aurait pu répondre à M. Gladstone que l'Angleterre a toujours passé pour l'asile inviolable de tous les malfaiteurs et assassins politiques du continent, sans avoir été pour cela molestée ou menacée.

La cour d'assises de Warwich vient de prononcer son jugement dans l'affaire de la couronne, contre Daly, Egan et MacDonnell, les trois Irlandais accusés de faire partie de la bande de dynamiteurs qui ont terrorisé l'Angleterre ces temps derniers, Daly est condamné aux travaux forcés à perpétuité; Egan, à vingt ans de la même peine. Quant à MacDonnell, il a été remis en liberté, mais sous caution et avec obligation de comparaître en justice à la première réquisition. Le personnage inévitable en ces affaires. *l'informer* était représenté par un nommé Moran, qui est venu jurer qu'il avait jadis fait partie en Irlande avec Daly d'une société de féníans. Daly était accusé non d'un crime particulier, mais d'intentions criminelles. On avait trouvé chez lui des substances explosibles, et chez le nommé Egan une bouteille de dynamite, avec une correspondance qui trahissait des relations avec Daly et MacDonnell. Ces circonstances, aidées par le témoignage de *l'informer*, ont motivé la condamnation. Les accusés ont, devant les juges, désavoué les méthodes criminelles qu'on leur imputait, et Daly a affirmé solennellement qu'Egan était innocent de toute complicité avec lui qui voulait l'affranchissement de l'Irlande, non par des destructions de monuments, ainsi qu'on l'en accusait, mais par la révolte à la main armée.

A propos de ces condamnations d'Irlandais, le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Trevelyan, vient d'être saisi d'une bien curieuse affaire.

Un Irlandais, qui vient de mourir en Amérique, a, au moment de sa mort, chargé son confesseur de faire parvenir ses aveux au gouvernement anglais au sujet d'un crime qu'il a naguère commis en Irlande et pour lequel un de ses compatriotes a été condamné aux travaux forcés. M. Trevelyan a été frappé des révélations qui lui ont été faites à ce propos, et il a promis de s'occuper activement de ce forçat innocent condamné avec trop de précipitation. C'est M. Sexton, le député irlandais, qui s'est chargé de l'affaire, et il ne laissera pas de répit à M. Trevelyan que l'innocent ne soit réhabilité.

La célèbre Mme Weldon voit enfin la justice récompenser l'incroyable énergie avec laquelle elle poursuit ses revendications contre tous ceux qui naguère ont fait d'elle une victime. Elle vient de gagner deux procès contre les médecins qui, sur le désir de son mari, l'avaient naguère fait enfermer comme folle.

L'un des deux médecins, celui qui le premier avait signé le certificat, est condamné à payer, outre les frais du procès, 25,000 fr. de dommages. L'autre affaire contre le médecin propriétaire de la maison de santé n'est pas encore finie en dernier ressort. Mais il est propable qu'il sera condamné aussi sévèrement que son collègue. Les faits qui ont été révélés au cours du procès ont mis presque toute la presse de Londres du côté de Mme Weldon contre ses médecins.

La campagne engagée depuis si longtemps contre "les pensions perpétuelles" par le terrible M. Bradlaugh ont alarmé les familles qui depuis des siècles reçoivent de la reconnaissance de la nation le prix des services rendus jadis à la patrie par de glorieux ancêtres. Nombre de ces familles sont en marché pour changer ces pensions contre un capital représentant vingt ou trente ans du revenu annuel. Ainsi le duc de Marlborough, dont le représentant depuis la mort du fameux duc de "Malbrouck" comme dit la chanson, touchait 4,000 livres sterling (cent mille francs), par an, vient de renoncer à la dite pension pour une somme de 100,000 livres sterling une fois donnée. C'est le gouvernement lui-même qui pousse à ces transactions, et cela prouve de sa part comme de la part des familles qui acceptent la transaction une certaine méfiance du lendemain.

C'est aujourd'hui le duc de Galles qui habite en famille le palais Marlborough. Il y a donné l'autre jour une grande "partie de jardin." Parles invités le *Tablet* relève les noms d'une foule de notabilités catholiques. J'y vois même les noms du cardinal Manning et de Mgr l'évêque de Portsmouth.

AUX MEDECINS DE CAMPAGNE

L'on a besoin de pension chez un médecin de campagne, pour un jeune homme qui a besoin de repos et soins. S'adresser "A B," à ce bureau. 30a-1s

Déménagement

ORNEMENTS D'EGLISE,
STATUAIRE, IMAGERIE, Etc

MM. L. E. DESMARAIS & CIE.

ci-devant du No. 16 rue St. Laurent, ont le plaisir d'informer le clergé, les communautés religieuses et le public en général que, pour la plus grande commodité de leur nombreuse clientèle, ils ont transféré leur établissement au

No. 1628 RUE NOTRE-DAME

Tout près de la Côte St. Lambert, l'endroit le plus central de la ville, où ils continueront comme par le passé, la confection et l'importation de tous les objets se rapportant au culte religieux.

L. E. DESMARAIS & Cie.

N. B.—L'atelier photographique demeure sur la rue St. Laurent. 4 aout 84

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour travaux, Saint-Jean, Québec," seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 17e jour de SEPTEMBRE prochain inclusivement, pour certains changements et additions, clôturage, etc., aux casernes d'infanterie, Saint-Jean, Québec. On pourra voir les plans et devis aux casernes, Saint-Jean, dès et après LUNDI, le Premier jour de Septembre prochain. Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions doivent porter leurs véritables signatures, sans cela elles ne seront pas reçues.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense, pour une somme *égale à cinq pour cent* du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

C. EUG. PANET,
Député Ministre de la Milice
et de la Défense.

Département de la milice et de la défense,
Ottawa, 27 août 1884. 1s-6i

FUMEZ
Crême
DE LA
Crême

FRS. MARTINEAU,
IMPORTATEUR DE
PEINTURES, FERRONNERIES,
DE TOUTES SORTES.
Pour Entrepreneurs Peintres, Menuisiers et Meubliers.

Aussi, un grand assortiment de Tapisseries dans les patrons les plus nouveaux, Huile de Charbon, et toutes sortes d'Huiles, Lampes, Bruleurs, Mèches, &c., en Gros et en Détail.

501 rue Ste-Catherine

Entre les rues Panet et Visitation, Montréal.
Les Ordres seront exécutés avec soin et promptitude. 31jan84-1a

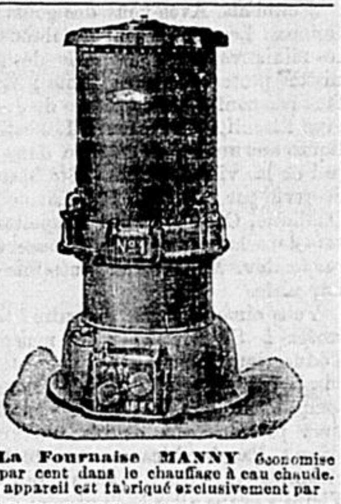

La Fournaise MANNY économise 25 par cent dans le chauffage à eau chaude. Cet appareil est fabriqué exclusivement par

L'ASSOCIATION HYDRO-COLORIQUE
DE MONTREAL.
No. 1613 Rue Notre-Dame.
8 aout-3fs-jno

POUR
L'OUVERTURE DES CLASSES

COUCHETTES en Fer,
SOMMIERS,
MATELAS,
BOITES de Toilette,
COUVERTS pour la Table,
CISEAUX,
CANIFS,
PEIGNES,
BROSSES,
&c., &c., &c.,
CHEZ
L. J. A. SURVEYER
1588 rue Notre-Dame
En face du Palais de Justice.
12 mai 84

VINS, LIQUEURS,
CIGARES, Etc.

Nous annonçons à nos pratiques et au public que nous avons fixé notre nouvel établissement au

No. 87 Rue St. Jacques
(Près de la Place d'Armes.)

L'on trouvera chez nous un assortiment des plus complets en Vins, Liqueurs, Spiritueux, Cigares, Etc., que nous venons de recevoir par voie d'importation directe.

Nous avons obtenu les agences de plusieurs des premières maisons d'Europe pour notre commerce de Vins et Liqueurs. Toute commande dont on voudra bien nous favoriser recevra de notre part la plus consciencieuse attention et notre marchandise sera vendue à des prix modérés et uniformes.

MATHIEU FRERES
30av 34

VER SOLITAIRE

Un homme de science allemand éminent, a récemment trouvé un spécifique absolu contre le ver solitaire, d'un extrait de racine. Ce remède est plaisant à prendre et nullement dangereux pour le patient, tandis qu'il est la terreur du *Ver Solitaire* qui abandonne sa victime, et est rejeté en entier, avec la tête, tandis qu'il est encore en vie.

Un médecin a employé ce spécifique dans plus de 400 cas, avec un succès complet dans tous. Guérison garantie.

Aucun argent demandé avant l'évacuation de la tête même.

Envoyez un timbre pour circulaires et conditions.

HEYWOOD & Co.,
19 Park Place, New-York,
2 juillet 84

BREVETS

MM. MUNN & CIE., du journal *The Scientific American*, continuent à agir comme Solliciteurs pour Brevets d'invention, Caveats, Marques de Commerce, Droits d'auteur, pour les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Des pamphlets concernant les Brevets sont envoyés gratuitement sur demande. Trente-sept ans d'expérience dans ce genre d'affaires.

Les Brevets obtenus par l'intermédiaire de MM. Munn & Cie. sont insérés dans *The Scientific American*, le plus grand, le meilleur, et le plus répandu des journaux scientifiques. Hebdomadaire. $3.20 par année. Gravures splendides et rapports des plus intéressants. Copie-échantillon, envoyée franco, sur demande. Adresse, MUNN & CIE., bureau *Scientific American*, 261 Broadway, New-York. 6 mai-et-jno

A VENDRE.

5,000,000 de pieds de Bois de Sciage

De toute épaisseur, longueur et qualité, paré ou brut, Lattes, Bardeaux, [illegible] ferdias, Colombages, etc., etc., au choix de [illegible]

HURTEAU & FRERES,
92 rue Sanguinet, coin de la rue Dorchester
[illegible] fév-1a

CHEMIN DE FER
CANADIEN DU PACIFIQUE

La Nouvelle Ligne
ENTRE
MONTREAL ET TORONTO,
PAR OTTAWA

Ouverte Lundi le 11 Aout 1884.

TABLEAU DES HEURES	Express du jour	Express de nuit.
Départ de Montréal......	8.45 a.m	8.00 p.m
Arrivée à Ottawa.......	12.05 p.m	11.30 p.m
Arrivée à Toronto........	10.00 p.m	8.45 a.m
Départ de Toronto.......	9.00 a.m	7.40 p.m
Départ d'Ottawa........	7.13 p.m	4.57 a.m
Arrivée à Montréal......	10.55 p.m	8.25 a.m

Elégants chars-palais sur les trains de jour et somptueux chars-dortoirs sur les trains de nuit.

Prompte correspondance à Ottawa avec les trains de Sudbury, North Bay, Pembroke, Renfrew, Arnprior, et tous les points dans la vallée du haut de l'Ottawa.

Correspondance à Toronto pour tous les points de l'Ouest, du Sud Ouest et du Nord-Ouest.

Pour plus amples informations concernant le tableau des heures des trains, les billets, les sièges dans les chars palais, les lits dans les chars dortoirs, etc., s'adresser au nouveau bureau de la compagnie à Montréal, pour la vente des billets.

266 RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la rue McGill.)

au bureau pour la vente des billets à l'Hôtel Windsor, à la station des Casernes.

GEO. W. HIBBARD,
Ass. Agen. Gén. des Pass.
W. C. VAN HORNE, Vice-Président.
ARCHER BAKER, Surint.-Général.
3 mai 1884-1an

Liniment Européen

De CHS. HARRIS, 1 rue St.-Antoine

POUR LES MALADIES DES CHEVAUX

CHAS HARRIS, Ecr.

J'ai fait usage de votre *European Liniment* dans des cas sérieux d'égratignures, et je prends plaisir à le recommander comme un article de premier choix, pouvant guérir en moins de temps qu'aucune autre préparation dont j'ai fait l'essai. C'est aussi un remède pour les écrasures et les coupures de toutes sortes, et les guérit promptement.

Votre serviteur,
J. H. KIMBALL,
Gérant de la "Montreal Horse Exchange."
Grand Trunk Stockyard.
30m84-1a

DONEGANA HOUSE
No. 1427 rue Notre-Dame,
En face de la Gare du Pacifique.

Cet hotel magnifique vient d'être ouvert par B. LAPORTE.

Chambres meublées de première classe, Bonne Table, Bonne Cour.

Cet hotel se recommande au public voyageur par le confort qu'il lui offre.

B. LAPORTE.
Propriétaire.
7 juin-3m

Tapisserie! Tapisserie!

Nouveaux Patrons-1884

Grande variété pour tous les gouts

Prix: 4½, 5, 5½, 6, 7, 8, 9, 10 cents la pièce pour les qualités ordinaires, et 12, 13, 15, 20, 25, 30, 40, et 50 cents pour les qualités supérieures.

BORDURES dans tous les genres A TRES BAS PRIX.

J. B. ROLLAND & FILS.
12 et 14 rue St. Vincent, Montréal

Bassin de Radoub.
COLOMBIE ANGLAISE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Bassin de Radoub, C. A.," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI le 20 Septembre 1884 inclusivement pour la construction et l'achèvement d'une partie déjà commencée d'un

Bassin de Radoub au Port Esquimalt, Colombie Anglaise.

Conformément aux plans et spécifications qui pourront être vus le et après LUNDI le PREMIER Septembre prochain, au département des Travaux Publics, Ottawa, sur application à l'Hon. J. W. Trutch, Victoria, C. A.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et que si les prix sont fixés pour chacun des items inclus, et portent leurs véritables signatures.

Un chèque de banque, accepté pour le montant de $7,500.00 fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics doit accompagner chaque soumission, lequel chèque me sera confisqué, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour [illegible] naire retaux et termes mentionnés dans l'ouvrage aux. Le chèque ainsi envoyé [illegible] sa soumission, que soumissionnaire de [illegible] sera retourné à chaque [illegible] pas été acceptée. [illegible] la soumission n'aura

Ce département [illegible] ne s'engage pas cependant, à accepter la [illegible] plus basse, ni aucune des soumissions.

[Par ordre]
F. H. ENNIS, Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 8 aout 1884.
61-1fs-12a

O. GIROUX,
No. 458 RUE ONTARIO.
En face du Marché St-Jacques.

MAGASIN DE CHAUSSURE.—Assortiment complet.

Ordres pour ouvrage de pratique et raccommodage promptement exécutés à des prix défiant toute compétition. 14 fev-1a

MM. Augé & Lafortune,
AVOCATS
Ont transporté leurs bureaux au
No. 46 Rue St. Vincent
12 mai 84-1no

CHS. E. GRATTON, L.L.B.
AVOCAT
No. 6 RUE ST-JACQUES, Montréal
Résidence, Bureau du soir, 139 rue saint-Laurent, village Saint-Jean-Baptiste
8 mai 84-1an

Pagnuelo, Taillon & Lanctot
AVOCATS
34, RUE ST-JACQUES, Montréal.
Siméon Pagnuelo, C. R.
L'Hon. L. O. Taillon, C.R., Procureur-Général
Husmer Lanctot, B.C.L.
6m-16f 84

AVIS PUBLIC

DES SOUMISSIONS pour les travaux de restauration d'une Eglise et Sacristie pour la Paroisse de

St-Cyprien de Napierville,

Seront reçues au Presbytère par les Syndics de la dite Paroisse jusqu'au PREMIER SEPTEMBRE inclusivement.

Les Syndics ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Toutes informations requises peuvent être obtenues au bureau de Messrs Perrault & Mesnard, architectes, 99 St-François-Xavier, Montréal.

Par ordre des Syndics,
JULIEN GREGOIRE, Président.
St-Cyprien, 4 août 1884. J1s

D. PARIZEAU.
—MARCHAND DE—
BOIS de SCIAGE
BUREAU PRINCIPAL:
Coin des rues Craig et St. Denis,
(En face du Carré Viger.)
—CLOS:—
Coin des rues Craig et St. Denis, et 430 rue Lagauchetière, près la rue St-Laurent, Montréal
Assortiment varié. Prix raisonnable.
27 fe

LA MEILLEURE MAISON
de la ville, pour les [illegible] du Bon Marché et saines, Set de Salons, Literies, Set de Chambre à Coucher, Sofas, Meubles de toutes sortes, est la
BEDDING HOUSE.
Nos. 1906 & 1908 rue Notre-Dame.
JAMES STEEL, Prop.
27 fev-1a

La Farina de Catelli

AUX FAMILLES—Faites usage de la Farina de Catelli, recommandée par la Faculté Médicale de Montréal, pour les enfants, les malades, les convalescents, les personnes affligées de débilité générale. Les dyspeptiques les plus atteints peuvent s'en nourrir, sans éprouver le moindre désagrément. Direction pour la préparer sur chaque paquet. En vente chez les principaux épiciers. En gros chez C. H. CATELLI, manufacturier de Vermicelli, Macaroni, &c., 57 rue Perthius, Montréal.
18 mars 84

Richard & Dion,
FERBLANTIERS PLOMBIERS & Couvreurs
334 rue Amherst, Montréal.

Entreprennent toute espèce de Couvertures en tôle galvanisée, ferblanc, ardoise, et aussi toute sorte d'ouvrages en plomb, et posent des appareils à eau et de chauffage. Réparations de toutes sortes faites sous le plus court délai et à des prix modérés. 14 fev-1a

Découverte Importante

DIPHTHERINE
OU
ANTI-DIPHTHERITIQUE

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour guérir la consomption ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

La Diphthérie vaincue!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. N. LACERTE
LEVIS, P.Q.,

En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.
Prix: 50 cts la bouteille. 6m-4m 84

LOTERIE NATIONALE
DE
COLONISATION

Fondée sous l'autorité de l'acte de Québec, 32 Vict., ch. 36.

M. le CURE LABELLE, Directeur
S. E. LEFEBVRE, Secrétaire
C. P. A. GUIJOND, Agent-Général

VALEUR DES LOTS
$50,000
GROS LOT, Un immeuble d'une valeur de $10,000
1920 AUTRES LOTS

Prix du Billet, $1.00—Un escompte de 5 o/o est accordé sur 10 billets; 10 o/o sur 50 billets, et 15 o/o sur 100.

Pour plus amples informations, voir le Prospectus, ou s'adresser au bureau, No. 17 Place d'Armes, Montréal.

On demande des Sous-Agents.
17 juin-1no

L'ETENDARD

EDITION DU SOIR

A UN CENTIN

est maintenant en vente dans tous les dépôts de journaux.

☞ Notre Agence à Paris est à maison Oudin, libraire, 51 rue Bonaparte.

☞ M. ELPHÈGE ARCHAMBAULT, de Woonsocket, R. I., [boîte 395], est notre agent général pour les Etats-Unis, et comme tel spécialement autorisé à prendre et collecter des abonnements à L'ETENDARD et à la REVUE CANADIENNE.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.

Feuilleton : Le Chien d'or.
Lettre de Londres. (Suite et fin).

2EME PAGE.

La coalition—Winnipeg à vol d'oiseau—Morel de la Durantaye—Banc de la Reine—Exposition.

3EME PAGE.

Bulletin—Affaires municipales—Acte de charité—Singulier coup de foudre—Télégraphie—Le choléra—Faits du jour—Commerce et finances.

4EME PAGE.

Edition du soir.

L'ETENDARD

JEUDI, 4 SEPT. 1884.

LA COALITION

Des matières d'un intérêt plus immédiat nous ont empêché de signaler plus tôt à nos lecteurs, les nouveaux aperçus qu'a donné la preuve devant le comité d'enquête provincial touchant la coalition.

Il est un fait maintenant indéniable, c'est que, lorsque nous signalions les ténébreuses manœuvres d'une section du parti conservateur pour réaliser la coalition avec les libéraux, à une époque où, dans chacun de nos deux parlements provincial et fédéral, la députation était aux deux tiers sinon aux trois quarts conservatrice, nous disions l'exacte vérité.

Quelle était la raison de cet essai de coalition? La chose est bien claire : pour les libéraux, c'était l'unique chance de prendre, de très longtemps, part au gouvernement de la province ; pour les conservateurs coalitionnistes, c'était un moyen de se soustraire aux [illegible] conséquences de leur conduite [illegible]; ils reconn[illegible] d'être [illegible] indignes de la confiance du [illegible] grand parti conservateur et sentent que la portion la plus intelligente et la plus patriotique de leurs anciens amis politiques allait les répudier irrévocablement. Pour garder le pouvoir, il fallait se refaire en s'alliant au parti libéral ; de là l'idée de coalition.

De la part des conservateurs coalitionnistes, c'était une trahison vis-à-vis leur parti ; c'était sacrifier tout gratuitement le parti conservateur et ses principes ; c'était lui ôter au moins la moitié de la direction des affaires, lorsque le vote de la province la lui avait confiée complètement et sans réserve avec une majorité si éloquente qu'il était impossible de se méprendre sur la signification de la volonté nationale. C'était de fait lui infliger une abdication, une capitulation, une dégringolade. Car admettre le règne des principes libéraux sur un certain nombre de questions, c'était non-seulement donner au libéralisme droit de cité chez nous ; c'était encore une dénégation des principes conservateurs ; c'était taxer notre parti d'inanité. Car tout compromis avec l'erreur est triomphe pour l'erreur. C'est le sacrifice de la vérité ; c'est décréter sa défaite. Pour les conservateurs ayant foi dans leurs principes, c'était donc un acte de renégats. Et cela, encore une fois, lorsque cette trahison n'avait nullement sa raison d'être, les conservateurs ayant au-delà des deux tiers de la députation.

La trahison était donc inexcusable. C'était le sacrifice du parti et de ses principes pour assurer le triomphe de quelques hommes irrémédiablement compromis, manquant de patriotisme et de fidélité au point de décréter froidement la ruine de leur parti pour, eux-mêmes, surnager quelques mois de plus sur les épaves de ce parti.

Pour les libéraux, le rôle n'était pas plus honnête ; la manœuvre n'était pas plus honorable. A nos yeux, ils ne sacrifiaient pas une politique vraie ; mais ils donnaient au pays tout entier le spectacle démoralisateur de l'abandon de ce que jusque là ils avaient proclamé être la vérité politique. En outre, ils montraient que leurs scrupules politiques, à l'endroit de ce qu'ils appelaient les crimes des conservateurs, n'étaient que comédie, puisqu'ils faisaient une alliance avec des hommes que durant des années ils avaient proclamé les plus corrompus, les plus malhonnêtes et les plus indignes de confiance qui eussent jamais existé dans notre pays.

Des mois durant, nous avons subi alternativement les calomnies et les outrages des deux factions coalitionnistes : de la clique senécaliste qui, pour masquer sa trahison, cherchait à nous accuser, nous, d'avoir voulu une coalition, parceque quelques libéraux avaient aidé à l'élection de candidats conservateurs dans Laval et Jacques-Cartier ; de la clique de *La Patrie* qui, pour se venger de l'inébranlable résolution que nous avions montrée de ne jamais, ni de près, ni de loin, pactiser avec elle, insinuait malhonnêtement que c'était elle qui n'avait pas voulu de notre alliance.

Le pays va enfin savoir ce qu'il faut penser de tout cela. Il y a maintenant devant lui une preuve irrécusable que les deux factions rouge et senécaliste ont toutes deux voulu la coalition, la première pour arriver au pouvoir, la seconde pour y rester. Cette dernière allait jusqu'à vouloir triompher du parti rouge pour pouvoir, avec son aide, mieux écraser la partie honnête des conservateurs, afin de les punir de n'avoir pu, en conscience, sanctionner sa politique malhonnête et le sacrifice des plus grands intérêts de la Province au bénéfice de la clique.

Voici les réflexions que fait, sur ce sujet, notre confrère du *Courrier du Canada* :

LA COALITION

Il paraît qu'une fois de plus nous l'avons échappé belle. MM. Tarte, Pacaud, Langelier senior et junior, Benjamin Trudel et L O David ont failli nous gratifier de la coalition à fin de l'année 1883. M. David l'avait déjà dit dans son témoignage, lundi dernier ; M. Benjamin Trudel vient de jeter sur le sujet une nouvelle lumière.

Nous soumettons à la considération de nos lecteurs le passage suivant du témoignage de M. Trudel, extrait du compte-rendu de *L'Etendard* :

"*Il avait été convenu entre MM. Frs Langelier, David, Tarte, Pacaud et moi, que M. Mercier s'effacerait comme chef et supporterait un ministère de coalition composé de MM. Langelier, David et autres.* Le procès devant les tribunaux était une guerre personnelle entre MM. Mousseau et Mercier.

"*Nous comptions qu'au moyen de cette contestation nous amènerions la coalition. La contestation d'élection était considérée comme la dernière planche de salut de la coalition.*

Le témoin produit une lettre du 28 avril écrite par lui à *M.* David. Le témoin continue.

"Je suis venu à Montréal avec *MM.* Tarte, Langelier et David, et à l'hôtel St Laurent, nous avons rencontré *M. Mercier.* Je ne me rappelle pas avoir entendu dire à *M. Mercier* qu'il refusait positivement. Nous avons plus d'une fois manifesté l'espoir que *M. Mousseau* serait déqualifié s'il ne consentait pas à faire la coalition. *Mais nous pensions qu'entre M. Mousseau et M. Mercier*, il n'y avait pas moyen de faire quelque chose."

Voilà ; le club coalitionniste est à l'œuvre. Il s'agit de forcer M. Mousseau à faire la coalition, ou de le détruire au moyen de la contestation. On s'emploie activement dans ce but ; on monte à Montréal ; on se réunit au St Lawrence Hall ; on complote, on tripote, on barbotte, et, en définitive on manque son coup, sauf à se reprendre. Nous aimerions à savoir quels hommes du parti conservateur les messieurs de *L'Electeur* auraient trouvés acceptables dans ce projet de coalition? Ils les ont tous couverts d'injures ; sénécalistes et castors y ont passé à tour de rôle.

Comment d'honnêtes libéraux ont-ils pu songer un instant à se coaliser avec ces conservateurs qui sont tous pareils, tous corrompus ou hypocrites !

La composition du club coalitionniste québecquois nous enchante : *MM.* Langelier, Pacaud, TARTE et Trudel ! Et dire que le projet a manqué !

Un détail additionnel, et très édifiant : Il avait été convenu entre *MM.* Langelier, *Mercier, Tarte*, Pacaud et moi, dit *M.* Trudel, que nous ne devions laisser aller *M. Mousseau* impuni sous aucune considération.

Nous ne savons si le compte-rendu de *L'Etendard* est absolument exact, et si les souvenirs de *M.* Trudel sont tout-à-fait sûrs. *Mais s'ils le sont*, n'est-il pas amusant de voir le rédacteur du *Canadien* prêter la main au châtiment de *M. Mousseau*, tout comme aurait pu le faire un vulgaire castor !

De son côté, M. David, dans une lettre à *La Patrie*, à laquelle nous reviendrons, affirme que "M. Mercier *aurait pu, s'il eût voulu*, se débarrasser de tous ces ennuis *en acceptant la coalition que M. Mousseau lui a offerte* quelques semaines avant sa démission."

Or, l'on sait que si M. David a été pour M. Mousseau plus ou moins adversaire politique, il n'a jamais cessé d'être son ami dévoué. Il était son ancien associé et s'est toujours constamment intéressé à ses succès politiques. Nous croyons même que sa sympathie personnelle l'a constamment emporté sur ses préférences politiques et qu'il a plutôt travaillé pour M. Mousseau que contre lui tout le temps que ce dernier a été premier ministre.

Enfin, il est bien connu que M. David a toujours été l'*entremetteur* entre M. Mousseau et le parti rouge. Il est donc à peu près certain que M. David parle d'après ses connaissances personnelles lorsqu'il dit que *M. Mousseau a offert une coalition* à M. Mercier quelques semaines avant sa démission. Il est même très vraisemblable que c'est par son entremise à lui, M. David, que cette coalition a été proposée.

Son témoignage a donc, dans l'espèce, une très grande importance, du moins jusqu'à ce que M. Mousseau l'ait formellement contredit.

Et ces bons libéraux (y compris Mtre Tarte) qui sont à faire du chantage pour forcer M. Mousseau à accepter la coalition !

Comme cela jure avec les pompeuses fanfaronnades par lesquelles *La Patrie* affirmait avec indignation que jamais son parti ne s'abaisserait à s'unir aux conservateurs !...... Et voilà qu'il ont faite une lutte désespérée pour forcer M. Mousseau à les accepter dans sa barque ministérielle !!!

Winnipeg à vol d'oiseau

Nos bonnes vieilles mères s'effraient quand elles nous voient partir de Montréal pour Winnipeg. Elles croient, les chères âmes, que le pays est encore sauvage ; que le *pémican* nous y attend, que les barbares nous guettent dans un fourré épais, le long des rivières ou dans les grandes herbes de la prairie, pour nous scalper tout vif. Ha ! elles seraient bien surprises de nous voir promener en chars urbains au beau milieu de Winnipeg, ou encore, trainer en beau coupé, par d'élégants chevaux, tout autour de la grande cité. Car, ne vous en déplaise, l'ancien Fort Garry est une grande cité, aussi étendue et aussi populeuse que votre capitale d'Ottawa, dont vous êtes si fiers !

⁂

Ce n'est pas un rêve ! Prenant la grande rue Main au pont de l'Asiniboine, vous parcourez une longueur de quatre milles, vers le nord, en pleine cité, dans une rue de 132 pieds de largeur, bordée des deux côtés de magasins superbes, de banques magnifiques, de maisons princières ! Puis, lorsque le soleil n'apparaît plus à l'horizon lointain, de nombreuses lumières électriques remplacent le tardif crépuscule qui ne se retire qu'à regret devant une pareille audace.

Arrière ! villes de l'Est, avec vos gaz incolores, vos huiles *boucaneuses* et vos chandelles de suif ! le véritable progrès n'existe qu'à Winnipeg. Ici sont les palais, les richesses, le luxe, l'aisance, quoi?... quoi? Avez-vous besoin de quelque chose? Tout est à votre portée ; entrez dans le premier magasin venu et vous y trouverez tout à souhait. Avez-vous faim? soif? trop chaud? trop froid? Nous avons ici 47 hôtels à votre disposition ! Etes-vous court d'argent? Bagatelle ! voici 12 banques qui vous sont ouvertes. Une mauvaise aventure vous est-elle arrivée? 71 avocats n'attendent que cela pour vous faire rendre justice. Voulez-vous acheter une terre? N'avez-vous pas 25 agents d'immeubles qui courent constamment pour vous servir.

Vous aimez à jouer le billard? Tous les hôtels en fourmillent. Souffrez-vous d'un *bobo*? 26 docteurs sont à vos ordres. Souffrez-vous du mal de dent? dix dentistes vous apparaissent instantanément.

Les modistes pullulent ; les petits crevés aussi. C'est un pays de cocagne. Et deux milles de large s'il vous plait, notre chère Winnipeg ! Un climat enchanteur pendant l'été ; sain et salubre pendant l'hiver. De l'emploi pour tout le monde et........ des taxes plus qu'on en veut......... et des banqueroutes en perspective ! Avons-nous donc tant à envier aux autres?

⁂

Nous sommes une autre Babel ; l'on parle ici toutes les langues : les plus vives surtout. Puis on va à l'opéra, au *Dime Museum*, aux... diables quoi? On n'est pas, mieux que vous autres. Puis, preuve qu'on en a besoin, l'on compte pas moins de 26 loges maçonniques dans la province ; il n'y a pas que les animaux qui se logent. Et cela, à part toutes les loges de Odd Fellows, de Foresters, etc.

Comme c'est beau cette civilisation à double étage que les étrangers nous ont apportée !

J'oubliais. Avez-vous des goûts religieux? Les églises sont nombreuses, les ministres aussi. Je parle des ministres protestants sans doute ; il ne faut pas confondre le prêtre de J.-C. avec l'acolite de l'erreur. Les catholiques ont une belle Eglise dans le sud de la ville—l'Eglise Ste Marie, desservie par les RR. PP. Lavoie et Ouellette, O M I, et une chapelle en bois dans la partie Nord, desservie par le Rév. M. Cherrier, autrefois de Laprairie.

Vous aimez à vous instruire? traversez à St Boniface : les maisons d'éducation supérieures y existent aussi belles, aussi grandes, aussi somptueuses que chez vous. Vous désirez prendre vos degrés universitaires? Pas de chicane entre Québec et Montréal ; pas de Laval, pas de Victoria, vous allez à l'université de Manitoba à laquelle sont affiliés et le collège catholique de St Boniface et les collèges protestants de Winnipeg.

C'est pas plus malin que ça et Mgr Taché s'entend à merveille avec l'évêque protestant de ce pays. C'est à faire rager les Québecquois qu'une pareille amitié, qu'une semblable confraternité. L'on croit ici que l'amitié fait plus que la haine, que l'union vaut mieux que la discorde. Que voulez-vous! nous sommes encore en pays sauvage !.........

Mais que faites-vous encore à Winnipeg, me demanderez-vous? L'on y crée des *booms* et quand notre crédit le permet, l'on y fait aussi des dettes : l'on ne vaut guère mieux que vous sous ce rapport. L'on nivelle les rues, l'on creuse des égoûts, l'on trace des routes, l'on construit des trottoirs ; notre corporation fait, maugréer tout le monde. Notre dette civique s'élève déjà à près de $3,000,000! Et vous nous appelez encore sauvages ! L'on peut rendre des points à toutes les villes de l'Est. Comme vous, l'on fait bénir ici nos mariages, l'on fait baptiser nos enfants, l'on enterre nos morts et l'on déteste nos belles-mères. Nous sommes en pleine civilisation, quoi !

L'on va plus loin. Sept chemins de fer nous apportent déjà de nombreux convois......vides pour le présent, mais qui nous donneront l'abondance plus tard ; puis l'on construit notre ville en l'air, puisque les bâtisses s'y font sans fondation.

Comme la ville de Romulus et de Rémus, nous avons ouvert un asile à tous les peuples, à toutes les tribus, à toutes les races. Les juifs font ici leur commerce de brocantage ; et malheureusement, ils ne sont pas toujours les plus juifs de la ville. Les Hollandais, les Allemands, les Norvégiens, les Suédois et les Italiens, se bousculent ici : Puis une dizaine de Chinois nous rincent... nous et notre linge.

C'est un vrai Capharnaüm moderne. Et pour se moquer de nous, le sauvage du pays couche à la belle étoile au centre de notre ville, ce qui prouve qu'il lui faut plus de liberté que nous ; un toit de maison l'écraserait, les murs le rendraient prisonnier ! Pas si bête ! Il est né libre et sans petit gilet et il mourra de même.

Les nouvelles ne nous manquent pas non plus ; quand il n'y en a plus, nos six grands journaux en fabriquent. Mais à quoi bon une presse qui ne fabriquerait pas? A St-Boniface, il y a un beau journal français appelé le *Manitoba*, ce qui veut dire *Dieu parlant*. Ce journal est la propriété de l'hon M. Larivière. C'est un vrai jaseur de papier nouvelles, ça vous *gaquette* comme tous les journaux du Canada.

De plus l'on fabrique notre savon, l'on engraisse notre lard, l'on fréquente les clubs, et l'on fait de la politique. Nous sommes les plus animés des citoyens ; nous espérons plus que tous les autres parcequ'il y a tout à espérer. Voilà Winnipeg en plein jour ; Winnipeg telle qu'elle vient d'être faite par la grâce des étrangers qui s'y sont jetés.

Sous cette forme légère et quelque peu cavalière, je vous ai donné, lecteur, toute la statistique de cette ville. Et vous la connaîtrez mieux maintenant que celle que vous habitez, assez probablement. J'ai voulu vous faire comprendre ma pensée sous la pointe ironique d'un questionnaire naïf?

La vérité vraie est que l'on a mal parti les choses ici. Au lieu de commencer par coloniser le pays et ensuite construire les villes au besoin, les spéculateurs se sont rués sur Winnipeg comme une nuée de corbeaux affamés. La fièvre de l'agio et de la spéculation surrexcitait toutes les têtes ; l'on a bâti une ville immense en étendue, en largeur, en longueur et en élévation, mais bientôt toutes ces grandes constructions seront vides. L'on a marché à rebours du bon sens. Les lois de l'équilibre reprennent leur empire ; il y aura ruine pour un bon nombre, les nouveaux arrivants en profiteront. Les Canadiens ont beau ; voici le meilleur temps pour venir se fixer au Manitoba ; tout y est dans un état de transition ; la crise passée, les choses vont reprendre leur cours naturel et ce sera le plus beau, le plus riche et le plus fertile pays agricole de l'univers entier. Tant pis pour ceux qui, lisant ceci, ne croiront pas.

FRONTENAC.

Winnipeg, 24 août 1884.

Morel de la Durantaye

Un nom qui a brillé avec un vif éclat dans les annales de notre histoire est celui des Morel de la Durantaye. Illustre race, dont la noblesse remonte à 1441, ils ont figuré dans les expéditions de l'Acadie et des Pays d'en haut, dans les délibérations du Conseil Souverain, et sur les champs de bataille depuis 1665 jusqu'à la conquête. Après l'abandon du pays par la France, on les voit, comme tant d'autres de nos anciennes gloires, tomber insensiblement sous le nouveau régime, jusqu'à ce qu'il ne nous reste plus que leur nom, et l'éclat que les années ne pourront lui enlever.

Le beau régiment de Carignan-Salières, qui nous a fourni des guerriers comme les de St Ours, les Tarieu de Lanaudière, les Dugué de Boisbriand, les Marganne de la Valterie, les de Soulanges, les de Contrecœur, etc, nous a donné la famille des Morel de la Durantaye. Le premier au pays arriva dans ce régiment en 1665, avec le grade de capitaine. Il était fils de Thomas Morel, Sieur de la Durantaye, et de Dame Alliessa du Houssay, de Nantes. Après la paix conclue avec les Iroquois, que ce régiment devait humilier, plusieurs des compagnies restèrent au pays où ils furent débandées ; les autres retournèrent en France. Olivier Morel de la Durantaye était capitaine dans une de ces dernières. Il demanda à repasser au Canada, avec les capitaines de Chambly, Berthier, de la Pocatière, etc, pour s'y établir et avancer la colonisation du pays. En 1672, on le voit parmi les officiers à qui Talon, concédait des seigneuries sur les bords du Richelieu et du St Laurent, et qui portent encore les noms de ces intrépides soldats colonisateurs. M. de la Durantaye obtint plus de 70,000 arpents à la fois pour sa part.

Quelques années après, il fut envoyé pour commander dans les pays d'en haut, et jusqu'à 1690 fut commandant à Michilimakina, quand il fut remplacé par le sieur de la Porte de Louvigny, compagnons d'armes des Tonty, des DuLuth, des La Hontan, etc, il s'acquit une grande renommée par sa bravoure et l'habilité qu'il déploya dans le commandement des Sauvages de l'Ouest. C'est en cette qualité qu'il rendit les services les plus signalés, dans la fameuse expédition de Le Febure de La Barre contre les Iroquois en 1684. En 1687 [illegible] le marquis de Denonville ayant résolu [illegible] d'humilier les Senecas avait assemblé [illegible] une armée de 2,000 hommes à Niagara [illegible] pour avancer contre eux. A peine était-il rendu à Niagara qu'il apprit [illegible] les tribus de l'Ouest sous le commandement de La Durantaye, du Luth et Testard de La Forest, arrivaient pour se joindre à lui, mais telle était l'inconstance des Sauvages alliés que les Hurons, sous La Durantaye, commencèrent à hésiter, et finalement ne voulurent plus avancer. C'était l'occasion pour La Durantaye de déployer toute son habileté. On lui apprit que des Anglais approchaient. De suite, il se rend à leur rencontre, et les ayant entourés s'emparent des vingt-neuf anglais et des quelques Iroquois dont le détachement était composé. Ce coup de main vigoureux décida les Hurons et les Outaouais à se déclarer pour les Français et à les suivre. Jusqu'alors, ils avaient penchés pour les Anglais, dont ils obtenaient des marchandises à meilleur prix. Ses services ne cessèrent pas là. Quand l'armée de Denonville s'avança contre les villages des Senecas, La Durantaye, avec DuLuth et Tonty, commandait l'avant-garde composé de coureurs de bois et de ses sauvages au nombre de huit cents, et, selon l'historien Parkman, le Canada ne pouvait produire trois hommes plus aptes aux circonstances.

Voici l'éloge que fait du capitaine de la Durantaye, M. l'abbé Daniel, en parlant de la mort de Lamothe-Cadillac, en 1730, il dit :

"Trois ans auparavant était mort un "autre grand capitaine, dont les beaux "faits d'armes occupent une large place "dans l'histoire. Nous voulons parler de "M. de la Durantaye. Homme de mérite "et propre à tout, disent ses contemporains, il avait été nommé capitaine en "1665. Après avoir commandé plusieurs "années dans le pays des Outaouais et "rendu d'immenses services, il reçut une "pension de six cents livres et mourut en "1727."

Après s'être distingué sur les champs de batailles et étant trop âgé pour pouvoir continuer ses services militaires, il fut nommé conseiller au Conseil souverain de la Nouvelle-France en 1703. Il décéda, comme nous l'avons vu, en 1727, après avoir passé cinquante-deux années de sa vie au service de la Nouvelle-France.

Il laissa de son mariage avec Françoise Duquet, plusieurs enfants, qui ont perpétué sa descendance jusqu'à nos jours, après s'être alliés aux de Caderan de Bonneville, aux Guyon des Prés, aux d'Amours de Louvières, aux de la Bourière, aux Couillard de Beaumont, etc. Un membre de cette famille, enseigne dans les troupes, périt dans le naufrage de l'Auguste en 1761. Les descendants existent encore à Montréal, dans la Seigneurie de Vaudreuil, à St-Cuthbert et à Joliette.

A. O. DE LERY MACDONALD.

BANC DE LA REINE

COUR CRIMINELLE.

3 Septembre.

A deux heures, hier après-midi, la Cour Criminelle s'est ouverte sous la présidence de Son Honneur le juge Baby.

Joseph Hogue, est à la barre pour vol avec effraction.

Le prisonnier est accusé d'avoir, pendant la nuit du 27 juillet dernier, forcé son entrée chez M. McCarthy, à St Vincent de Paul et d'y avoir volé des bijoux pour un montant de $150.

Madame McCarthy est le premier témoin. Elle dit que dans la nuit du 27 juillet dernier, vers les trois heures du matin, elle était dans sa chambre à coucher, quand elle a été réveillée par un bruit venant d'un appartement voisin.

Elle se leva sur son séant et distingua les traits du prisonnier à la clarté d'une allumette qu'il tenait à la main à la hauteur de sa figure. Elle l'identifie en Cour aujourd'hui comme la même personne. Elle identifie les bijoux aujourd'hui entre les mains du grand connétable.

M. Thomas McCarthy est ensuite examiné.

Il est gardien en chef du pénitencier. La nuit en question il est rentré chez lui vers une heure après-minuit. Il venait de s'endormir quand il a été réveillé par les cris de sa femme qui lui dit qu'elle avait vu un voleur dans sa maison. Il descendit aussitôt à la cave et visita les alentours de la maison, mais ne put voir aucune personne. Il était alors trois heures moins quelques minutes. Il fit des recherches dans la maison et s'aperçut de la disparition des bijoux. A la description que sa femme lui a donnée du voleur, il reconnut Joseph Hogue, le prisonnier. Il vint alors à *Montréal* mettre l'affaire entre les mains de la police.

Louis Lapointe, détective de la cité est assermenté.

Le 27 juillet dernier, la police reçut une dépêche de St Vincent de Paul, de *M. McCarthy*, disant que des voleurs avaient pénétré chez lui et donnant le nom de Joseph Hogue comme celui qu'il soupçonnait.

Le 16 août, il apprit que Hogue était à la ville, et qu'une épingle en or avait été offerte un vente sur la rue Ste Catherine, près de la rue St Charles Borromée. Etant allé aux recherches, il trouva la balance des bijoux volés.

John Daly et Marie Louise Beaucaire sont aussi examinés et déposent quant au recouvrement des objets volés.

Le juge adresse la parole aux jurés qui rendent, après délibération, un verdict de "coupable."

Caroline Taylor est accusée d'avoir, le 20 août dernier, volé des ouvrages en cheveux et une plume d'autruche chez M. Lavoie, marchand, rue Notre-Dame.

Plusieurs témoins sont entendus, entr'autres Melle Johnson, commis, Ulric Lemire, garçon du magasin, et M. Lavoie, le propriétaire.

La cause est ajournée à ce matin, à 10 heures.

L'EXPOSITION

Les bureaux généraux de l'exposition sont changés à partir d'aujourd'hui. Au lieu d'être à leur ancienne place, rue St Gabriel, ils seront sur les terrains de l'exposition.

—Des chars urbains feront le trajet toutes les trois minutes, la semaine prochaine, à l'occasion de l'exposition.

—Samedi prochain, à 2 heures de l'après midi, le *Montreal* Kennell Club tiendra son exposition.

—Il y aura connection, la semaine prochaine entre le Grand Tronc et le chemin de fer du Pacifique.

—Toutes les bâtisses de l'exposition sont remplies. C'est un avantage sur les expositions des années précédentes.

—Hier soir, le terrain de l'exposition a été éclairé à la lumière électrique, pour permettre aux exposants de travailler sur les terrains, à leurs stalles.

—Des trains du carré Dalhousie transporteront les passagers aux terrains de l'exposition.

FLANELLES

Remarquez bien le prix de nos flanelles. Nous détaillons les flanelles canadiennes de la manufacture de St Hyacinthe à 30 cts la verge. Ces flanelles se vendent partout ailleurs 40 cts.

Nous détaillons les flanelles anglaises pure laine à 13 cts la verge. Ces flanelles valent partout ailleurs 17 cts et comprennent les nuances suivantes : écarlate, saumon, orange, bleus, rose et cardinal.

Nous avons également toutes les mêmes couleurs, dans des qualités supérieures, et que nous vendons dans les mêmes [illegible] proportions de bon marché.

Pour expliquer la [illegible]riorité que no[illegible]aison de cette supé[illegible] avons sur les autres détailleurs, [illegible] ne faut pas perdre de vue que nous importons ces flanelles directement d'Europe, et que nous les achetons en quantité énorme, dans une des plus grandes fabriques de Rochdale, Angleterre, et c'est ce qui nous permet de les vendre souvent moins cher que les marchands en gros.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste-Catherine et StAndré.

AVIS SPECIAL.

Nous invitons cordialement les Dames de Montréal et tous les visiteurs de l'exposition à se rendre au pavillon de la "Croix de Chevalier" (*Knight Cross*), dans la bâtisse principale de l'exposition, où la machine à coudre Wanzer "C," sera exposée. La machine qui a obtenu la SEULE MEDAILLE D'OR aux Canada en 1883 sera montrée aux visiteurs. Les jeunes demoiselles se feront un plaisir de faire voir les machines Wanzer aux visiteurs. Le comité ayant décidé de ne pas donner de prix pour les machines cette année, ces demoiselles auront donc plus de temps à leur disposition.

Venez voir nos machines s'il vous plait.

BUREAU DES COMMISSAIRES

D'ECOLES CATHOLIQUES ROMAINS

De la Cité de Montréal.

La réouverture des classes de l'Ecole Polytechnique de l'Académie du Plateau

Et de toutes les autres écoles sous le contrôle de ce Bureau, se fera le

LUNDI 1er Septembre 1884

La Classe du Soir à l'Académie Commerciale s'ouvrira le LUNDI 6 OCTOBRE.

Pour toutes informations, voir le Principal ou le Directeur de chaque école. 15i-16a

Taxe de l'Eau

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les PRIX ET CHARGES DE L'EAU pour l'année courante sont maintenant dûs, et il est par le présent enjoint à toutes personnes tenues au paiement d'iceux, d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les DIX JOURS à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

Par ordre,
JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Montréal, 1er septembre 1884.

En rapport avec l'avis ci-dessus, avis est de plus donné que l'eau sera arrêtée à tous ceux qui n'auront pas payé leurs redevances de l'eau le ou avant le 15 Septembre prochain.

Par ordre,
JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité

HOTEL-DE-VILLE,
Montreal, 1 sept. 1884. 1s-4t

(Pour être publié les 1, 2, 3 et 4 septembre courant.)

FUMEZ

Canvas Back

JE SVIS VN CHIEN QVI RONGE L'O
EN LE RONGEANT JE PRENDS MON REPOS
VN TEMPS VIENDRA QVI N'EST PAS VENV
QVE JE MORDRAY QVI M'AVRA MORDV

LÉGENDE DU CHIEN D'OR.

Je suis un chien qui ronge l'os ;
En le rongeant je prends mon repos ;
Un temps viendra qui n'est pas venu
Que je mordrai qui m'aura mordu.

Le Chien d'Or,

Roman Historique des plus Emouvants

— FEUILLETON DE —

"L'ETENDARD,"

Dont on a commence la Publication Samedi le 30 Aout dernier.

L'Etendard a préparé la publication de ce feuilleton, dont il a acquis la propriété, de manière à pouvoir le livrer en format volume à tous ses abonnés.

Les abonnés à l'Hebdomadaire le recevront en livraisons séparées avec le journal ordinaire.

Et tous ceux des abonnés aux éditions quotidiennes, *qui auront payé un an d'abonnement d'avance*, outre qu'ils l'auront eux aussi dans le journal, auront droit à le recevoir en volumes brochés, immédiatement après la fin de la publication ; pourvu qu'ils en fassent la demande au bureau du journal dans les *trois mois* qui suivront. Il formera au moins deux forts volumes de 500 pages chacun.

Soit : deux volumes de prime !

Et pour les abonnés qui n'auraient pas payé d'avance, nous en ferons un tirage limité qu'ils pourront avoir *à moitié prix*, en payant un abonnement d'avance et en même temps tous leurs arrérages jusqu'au temps de l'achat.

On s'abonne aux bureaux de L'ETENDARD, à MONTRÉAL, 37 rue St. Jacques, ou chez les agents du journal, et dans tous les Dépôts de Journaux.

LISEZ CETTE ANNONCE

Pour RETIRER LE PLUS DE BÉNÉFICE de votre visite à

L'EXPOSITION.

☞ N'oubliez pas de nous apporter les fourrures que vous avez à faire réparer. Nous le ferons à très grand marché et sous un délai tel que vous pourrez les rapporter en vous en retournant chez vous.

GRANDE VENTE SPECIALE

De milliers de Capots et Manteaux en Astracan et Bokara ; Capots de chats sauvages ; Capots et Manteaux de Mouton de Perse ; Casques et Manchons de toutes sortes ; articles en pelleteries de fantaisie, etc., etc.

Le tout de première classe à des bas prix spéciaux.

CHS. DESJARDINS & Cie.,

637 & 639 rue Ste-Catherine—AUX TROIS CHEVREUILS

ENSEIGNE DES TROIS CHEVREUILS. 10 juin-jno

LE SIROP CALMANT DU Dr F. J. DEMERS POUR LES ENFANTS

TOUTES LES MÈRES peuvent être positivement convaincues de l'efficacité tout-à-fait étonnante de ce Sirop pour la guérison de la diarrhée, dyssenterie, vomissements, coliques ; mais tout particulièrement pour procurer aux enfants un sommeil parfaitement calme et naturel sans agitation aucune. Exigez toujours la signature du Dr F. J. Demers sur l'enveloppe de la bouteille.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers, à 25 cts la bouteille. En dépôt à la Pharmacie Notre-Dame, **No 1615 rue Notre-Dame, Montréal.** (ancien numéro : 215)

REMARQUE—Ne confondez pas le Sirop Calmant du Dr F. J. Demers pour les enfants, avec le Sirop de Gomme de Sapin Composé, aussi du Dr F. J. Demers, qui guérit de toutes espèces de rhumes ou toux en quarante-huit heures. 17av

Bazar à Mattawan

Au profit de la Nouvelle Résidence des Révds Pères Oblats, missionnaires sur le Haut de l'Ottawa et la Baie d'Hudson.

GRAND TIRAGE DE PRIX

A l'inauguration de la Nouvelle Maison, par Sa Grandeur Mgr Lorrain, à son retour de la Baie d'Hudson.

2 lots à bâtir à Mattawan	$100 00
2 lots à bâtir à North Bay	100 00
1 montre d'or pour messieurs	100 00
1 montre d'or pour dames	50 00
1 montre d'argent, (Waltham)	40 00
1 caisse de thé, (Best Japan)	30 00
1 quart de Lard	
1 quart de fleur	
1 habit complet	15 00
1 poêle d'huile à charbon	10 00
1 pipe d'écume de mer	10 00
1 set de bijouterie	8 00
1 paire de raquettes	5 00
1 chapeau de Leghorn, (Sans Peur)	
Billet	$1.00

REVD J. U. POITRAS, Ptre O.M.I.
Premium, etc. Missionnaire.

Ce Bazar, pour des causes imprévues, est remis à la fin du mois prochain, lorsque la Nouvelle Maison sera terminée et inaugurée.

Toute contribution en argent ou en articles envoyée au soussigné sera reçue avec reconnaissance, et les noms des généreux donateurs seront mis dans la *Corne d'abondance*.

Chaque billet a une chance sur tous les magnifiques articles nommés ci dessus.

METHODE DU TIRAGE—Le premier nom sorti de l'urne aura le premier prix sur la liste, et ainsi de suite.

Le tirage se fera avec la plus stricte impartialité pour tous.

Les personnes charitables qui ont bien voulu se charger de vendre des billets sont respectueusement priées de rendre leurs comptes avant la mi septembre.

J. U. POITRAS, Ptre O. M. I.
2s-29a Missionnaire.

Souvenir 1884

Cinquantenaire

— DE LA —

St-Jean-Baptiste

BROCHURE

Contenant les Discours des Orateurs Canadiens, et une description générale de la Fête Nationale, d'après les rapports publiés dans "L'Etendard"

En vente au Bureau du journal L'ETENDARD 37 rue St-Jacques.

Envoyée franc de port sur réception de 25 cents.

ACADEMIE DE L'EVECHE,

35 rue Sainte-Marguerite,

Dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

La rentrée des Elèves est fixée au PREMIER SEPTEMBRE. 23a-j4s

College d'Ottawa

Dirigé par les RR. PP. Oblats.

Confère les Grades Universitaires

Les Cours s'ouvriront le 3 Septembre

Cours Classique et Commercial

Une organisation spéciale des classes de mathématiques et de sciences naturelles procure aux élèves qui le désirent, la facilité de se préparer aux examens pour l'admission aux écoles de Médecine et de Droit, à l'école Militaire, et à la profession d'Arpenteur, &c.

Dans la dernière année du Cours Commercial, un professeur expérimenté dans les affaires, prépare, d'une manière toute spéciale les élèves à toutes les positions que peut offrir le commerce.

Par sa position et sa méthode d'enseignement le Collège d'Ottawa offre à tous des facilités exceptionnelles pour apprendre l'anglais.

MEDAILLES PAPALES

Sa Sainteté Léon XIII vient de donner au collège d'Ottawa une marque de haute distinction, en accordant une médaille annuelle pour les élèves du cours de Philosophie.

CONDITIONS : Pension, enseignement, lit et garniture, lavages et honoraires du médecin payables d'avance au commencement de chaque terme, en septembre et en février.

Cours commercial, par année......$150
Cours classique, par année........ 160

Le Dessin, la Musique Vocale, l'Allemand (dans le cours commercial) sont enseignés gratuitement.

Pour plus de détails, demandez le prospectus.

Très Revd Père TABARET, O. M. I. D. D.,
16 juillet 84-j8s Supérieur.

WANZER

Avis de Déménagement

POUR AGRANDIR NOTRE LOCAL.

Les bureaux des Machines à Coudre Wanzer seront transportés, le 1er Mai 1884, au

No. 1824 Rue Notre-Dame,

Deux portes à l'ouest de la Banque Fédérale, en face des salles d'encan de Hicks, dans le local occupé maintenant par le magasin de Marchandises Sèches de LAIDLAW.

WILLIS & Cie.,

1824 Rue Notre-Dame, Montréal.

GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

1884-MONTREAL-1884

DU 5 AU 13 SEPTEMBRE

$25,000 de primes

Agriculture et Industrie.

Magnifique terrain et bâtisses splendides pour installer le bétail vivant, les articles fabriqués, les instruments et outils aratoires et les machines en mouvement.

Grande Exposition internationale de chiens.

L'exposition sera complète depuis le 5 septembre au 13 du même mois, et sera ouverte jusqu'à 10 heures du soir chaque jour.

Billets à prix réduits offerts par toutes les principales compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,
GEO. LECLERE,
Sec. conjoints.
17 juillet 84-15s 76 rue Saint-Gabriel

ENCYCLIQUE

Humanum Genus,

— DE —

Sa Sainteté Léon XIII

— ET —

MANDEMENTS

Des Evêques de Montréal, Rimouski et Trois-Rivières.

Brochure de 50 pages, format 8vo.

A VENDRE chez les principaux libraires de Montréal, Québec, Trois-Rivières, St Hyacinthe, et dans les dépôts de journaux.

PRIX, - - - - - 5 cents

AU COMMERCE

EXCLUSIVEMENT.

H. R. IVES

& CIE.

Rue Queen, Montreal

Notre nouveau catalogue illustré de ferronneries et autres articles est maintenant prêt, et sera envoyé sur application 21j

Amers Canadiens.

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou Poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydropisies et les Rhumatismes.

PRÉPARÉS PAR LE

Dr. N. LACERTE

LEVIS, P. Q.

En vente chez les pharmaciens, et en dépôt chez Laviolette & Nelson, rue Notre-Dame.

Prix: 50cts, la bouteille. 8m-4ms

LA

REVUE CANADIENNE

Est la principale publication littéraire

—DU—

CANADA-FRANCAIS.

Elle se publie mensuellement par

Livraisons de 64 pages

Et elle contient régulièrement un grand nombre d'articles inédits dûs à nos principaux littérateurs.

LA REVUE CANADIENNE

Est maintenant dans sa dix-neuvième année d'existence.

Fondée en 1864, elle a traversé les grandes crises financières qui ont vu tomber les autres publications du même genre.

LA COLLECTION complète de la REVUE est le recueil le plus précieux de la littérature nationale.

La Série complète comprend DIX-NEUF volumes qui font partie indispensable de toute bibliothèque canadienne.

Les numéros du commencement de la nouvelle série (1881) sont accompagnés de deux index,—l'un par ordre alphabétique de matières et l'autre par noms d'auteurs,—qui permettent aux lecteurs de retrouver facilement les écrits publiés sur divers sujets.

Le prix d'abonnement à la *Revue Canadienne* est de

$2.50 par année.

ADMINISTRATION AU

No. 37 Rue St. Jacques,

MONTREAL.

BULLETIN

Le Foreign Office à Londres, nie que l'Allemagne ait l'intention de proposer une nouvelle conférence au sujet des affaires d'Egypte. L'entrevue entre Courcel et Bismarck a résulté dans le consentement de la France à ajourner la question d'indemnité d'Alexandrie jusqu'à ce que le but de la mission de Northbrooke en Egypte soit plus défini. Les habitants d'un district de l'ouest de l'Afrique sont sur le point de présenter un protêt au Foreign Office contre l'annexion de ce district aux possessions allemandes.

Le Dr Schlozer a reçu instruction de préparer des termes d'accomodement entre le Pape et le gouvernement prussien. Dans le cas où il ne réussirait pas la légation prussienne sera retirée.

On a trouvé dans les faubourgs de Vienne un matériel d'imprimerie considérable appartenant aux anarchistes. La police a saisi des proclamations révolutionnaires nouvellement imprimées.

Les mouvements de l'amiral Courbet dans les eaux de la Chine sont tenus secrets. Il fait un circuit afin de tromper les Chinois. Un correspondant de Paris dit que Courbet a reçu instruction de suspendre les opérations. Ferry veut donner à Pékin le temps de réfléchir sur la situation.

AFFAIRES MUNICIPALES

Comité de l'Hotel-de-Ville

Hier après-midi, a eu lieu, à l'hôtel de ville, une réunion de ce comité.

Etaient présents, MM. les échevins Robert, président, Rainville, J C Wilson et Rolland.

Le président dit qu'il conviendrait de demander au conseil $3,000 pour réparations à la bâtisse.

M. l'échevin Rainville propose que la demande soit faite.

Adopté.

Il est aussi décidé de faire réparer le drapeau qui flotte sur l'hôtel de ville, de faire remplir les fissures de la bâtisse et que le tout soit fait sous la direction du menuisier de la cité.

Puis, le comité s'ajourne.

Comité des marchés

A 4 heures hier après-midi, les membres de ce comité se sont réunis.

Etaient présents, MM. les échevins Beauchamp, président, Holland, Roy, Robert et Berger.

Made Crawley qui tient un étal sur le marché St Laurent et contre laquelle le clerc avait porté plainte, se présente devant le comité.

M. l'échevin Roy propose que Mme Crawley tienne son étal tel qu'exigé par la loi sinon le clerc verra à avoir un autre locataire à cet étal.

La question de savoir si un boucher peut vendre plusieurs espèces de viandes sur le marché est ensuite considérée.

M. l'échevin Roy propose que l'avocat de la cité prépare un amendement dans ce sens.

La motion est adoptée, malgré l'avis contraire de l'échevin Berger.

Le président reçoit instruction de voir au renouvellement des lampes sur le marché Ste Anne.

L'inspecteur des bâtisses suggère au comité de faire renouveler le mât sur le marché Bonsecours.

Le comité consent à accepter cette suggestion et décide de faire faire cette amélioration, le coût ne devant pas dépasser $12.

Sur motion de l'échevin Holland, il est unanimement décidé que les commerçants n'aient pas le droit de placer leurs voitures auprès des marchés avant le matin même.

Le comité décide, sur la demande du président, qu'un tuyau soit posé sous le marché Bonsecours.

M. l'échevin Roy reçoit instruction de voir à la posibilité de poser des privées sur les marchés.

Le clerc du marché St Laurent fait rapport qu'il n'y a que $1496 d'arrérages depuis le mois de mai dernier.

M. l'échevin Roy propose que les clercs de marchés soient autorisés à poursuivre les personnes arriérées.

Adopté.

Puis le comité s'ajourne.

Acte de charité

Hier soir, les débitants de liqueurs licenciés se sont rendus chez M. E Fortin, sur l'invitation de ce dernier, pour régler la question des finances du pique-nique des hôteliers donné le mois dernier.

Etaient présents, MM. Charles Desmarteau, président, James Grost, trésorier, L A Lapointe, E L Ethier, J C Marchand, J Riendeau, E Rabat, E Fortin, P Rivard, Francis Larin, H Prévost, Charles Larin, A S Comperin et autres.

M. le secrétaire fait rapport que la société a reçu, ses dépenses payées, $280 qu'elle les a divisées en parts égales aux deux hôpitaux de cette ville, l'hôpital général et l'hôpital Notre-Dame, donnant $140 à chacune. Cette société a été formée dans un bon but ; celui de s'opposer à ce que des spéculateurs reçoivent des licences, et de protéger la jeunesse contre la vente des liqueurs enivrantes. Chacun des membres du comité présent chez M. Fortin, s'est déclaré en faveur de la nouvelle loi et leur acte de générosité envers le public leur mérite l'approbation de ce dernier.

Singulier coup de foudre

Les effets capricieux de la foudre ne doivent surprendre personne, tant ils sont nombreux.

Voici un nouvel exemple des bizarreries manifestées par l'électricité atmosphérique.

Le phénomène s'est produit à Campan, le 24 juillet dernier, suivant une relation de M. Soucaze.

A côte du bâtiment du télégraphe se trouve une petite maison composée d'une seule chambre, recevant son jour par la porte d'entrée, et qui pour le moment, se trouvait dans l'obscurité.

La porte était fermée à cause de l'orage, il y avait un homme au lit, et une femme, près la cheminée, allaitant un enfant. La surprise et l'effroi de ces gens furent grands, en voyant entrer, par la porte fermée, une masse de feu *qui ne fit qu'un pas dans la chambre*, qu'elle éclaira d'une vive clarté pendant quelques secondes; après quoi elle sortit par le même chemin sans faire aucun mal ni aucun dégât.

Cet effet, est ce qu'on appelle le *tonnerre en boule, la foudre globuleuse* ; malgré les recherches des physiciens sur ce surprenant météore, la cause en est restée ignorée jusqu'ici.

Fragment de conversation :

—Ainsi, mon cher, vous n'aimez pas les femmes grandes ?

—Certes non. Et si jamais je me marie, j'épouserai une femme très petite, . . .

—Vous avez raison ; entre deux maux, il faut toujours choisir le moindre !

—Messieurs Laviolette et Nelson viennent de recevoir de France de l'Eau de Vichy fraîche des sources Célestins et Elisabeth ainsi que de l'Eau Minérale de Contrexéville. Ces Eaux Minérales sont hautement recommandées dans les affections de l'Estomac, du Foie et des voies urinaires. jno

TELEGRAPHIE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Température

Probabilites pour les prochaines vingt-quatre heures.

Toronto, 4, 1 h. a.m.

Vallée du St Laurent :

Vents frais du sud. Temps beau et très chaud accompagné d'orages locales et de tonnerre la nuit.

Le lieut.-gouverneur

Québec, 3—Le Lieut.-Gouverneur Robitaille est malade à Spencer Wood.

Incendiaire

Toronto, Ont, 4—James Robertson, ancien employé du vapeur "John Hanlan" a été condamné à subir son procès à la prochaine session des assises criminelles, pour avoir mis le feu au vapeur, vendredi dernier.

Accident

Kingston, 4—Au moment où un convoi du Grand Tronc arrivait ici, hier matin, William Gray, ancien maire de Chatham, tenta de sauter en bas des chars alors que le convoi était encore en mouvement. Il tomba sur les rails et les roues lui passèrent sur les jambes. Il était mort quand on l'a relevé. *M.* Gray se rendait à *M*ontréal pour visiter l'exposition.

Election annulée

Québec, 4—Le juge Caron a rendu son jugement, hier matin, dans la cause de l'élection contestée de Lévis. L'élection de *M.* Belleau est annulée pour cause de corruption faite par des agents.

Mépris de Cour

Québec, 4—Le juge Caron a condamné *M.* Gingras, propriétaire du *Nouvelliste*, pour avoir publié un article contre le juge, à payer les frais de la poursuite.

De retour

Ottawa, 4—L'honorable *M.* A P Caron est de retour en cette ville. Il présentera les prix aux gagnants de l'Association des Carabiniers de la puissance, demain.

ETATS-UNIS

Apologie demandée

Pittsburg, 4—On dit que le chef de police refuse de faire apologie au consul autrichien et que l'avocat du district va instituer une poursuite contre le chef de police.

FRANCE

Choléra

Marseilles, 4—Tross décès par le choléra, hier.

Paris, 4—Le Rajah indien est mort à Etretat et ses amis ont obtenu la permission de bruler son corps la nuit sur la grève avec les rites asiatiques. 6 décès cholériques à Toulon hier, 14 à Perpignan et dans les faubourgs. Dix mille personnes ont laissé la ville de Spezia, en Italie.

ITALIE

Choléra

Naples, 4—De 2 heures, mardi, à 4 heures p m, mercredi, 73 nouveaux cas de choléra, 32 mortalités, ici. La situation s'améliore.

Arrestation

Nice, 4—Un espion prussien a été arrêté, hier, pendant qu'il dessinait le plan des fortifications.

RUSSIE

Voyage du Czar

Saint-Pétersbourg, 4—Le Czar est parti durant la nuit pour Varsovie.

LE CHOLERA

*M*adrid, 4—Depuis l'apparition de l'épidémie en Alicante il y a eu 42 décès à Novelda, 6 cas et deux décès à Elche et 5 décès à Alicante. Il y a 20 cas sous traitement à Novelda et 2 à Alicante.

Rome, 4—Le bulletin officiel donnant les ravages de l'épidémie jusqu'à hier midi, en Italie est comme suit : Naples 127 nouveaux cas et 65 décès, Alexandria 1 nouveau cas et 1 décès, Campobasso 5 nouveaux cas et 5 décès, Caserta 1 nouveau cas, Cueno 25 nouveaux cas et 17 décès, Geneva 21 nouveaux cas et 16 décès, *M*odène 3 nouveaux cas, *M*assa Carrara 11 nouveaux cas et 9 décès, Parmes, 3 nouveaux cas et 5 décès, Tunis, 11 nouveaux cas et 9 décès.

Castellamare, 4—Durant les dernières 24 heures se terminant hier à midi, il y a eu 118 cas de choléra et 52 décès. Les habitants persistent à manger des melons d'eau et des figues, malgré les avis des médecins. Les théâtres et les cafés sont ouverts. Les malades sont transportés dans des litières à l'hôpital, sans que la population en soit alarmée.

Rome, 4—Depuis le coucher du soleil lundi, et son lever hier matin, il y a eu 129 cas de choléra à Naples. L'épidémie se répand dans les districts avoisinants. A Spezia, il y a eu 39 cas et 13 décès mardi.

EN BALLON

On vient de découvrir la direction des aérostats. L'auteur, le capitaine Renard. Maintenant qu'est-ce que le capitaine Renard ?

L'anecdote suivante nous l'apprendra :

Le 9 décembre 1875, le colonel Laussedat s'élevait dans le ballon l'*Univers*, avec Godard, comme aéronaute et plusieurs officiers du génie comme auxiliaires, M. le capitaine Renard faisait partie de ces officiers.

L'expérience avait lieu à Vincennes.

Le temps était défavorable. Le ballon s'éleva jusqu'à six cents mètres dans l'air, puis sous la puissance de la bourrasque, il se déchira.

Immédiatement Godard jeta tout le lest qu'il avait emporté, afin de ralentir la descente et d'empêcher, s'il était possible, le ballon de se déchirer complètement. Mais malgré cette précaution, la descente s'accéléra avec rapidité si bien qu'en arrivant à terre, la vitesse était effrayante.

Sauf Godard, qui avait eu l'inspiration de se jeter sur le ballon et de se cramponner au filet, tout le monde fut blessé. Le colonel Laussedat eut la jambe cassée. Le capitaine Renard eut, je crois, un bras cassé et une côte brisée.

Mais voici le détail curieux. Prévoyant le choc effrayant qui les attendait, le capitaine Renard s'était assis sur le bord de la nacelle, prêt à sauter quand on approcherait de terre ; et ainsi penché en avant, pour guetter le moment favorable, il reçut dans la figure une multitude de grains de sable fin.

Sur son lit d'hôpital, le capitaine Renard se rappelait toutes les circonstances de sa chute. Il cherchait d'où pouvait venir le sable qu'il recevait ainsi dans les yeux, et comprit que ce sable était le lest jeté par Godard au commencement de la descente et qui, menu et léger, descendait, à la fin de la chute, moins rapidement que le ballon lui-même.

Et avec son esprit positif, reconstituant tous les détails de l'expérience, M. le capitaine Renard en arrivait à inventer, sur son lit de blessé même, un élévateur à grains dans lequel le blé, l'orge ou les céréales à élever sont mus par un courant d'air.

FAITS DU JOUR

Feu—Vers 1 heure ce matin, une alarme a été sonnée de la boîte No 46 appelant les pompiers au coin des rues Colborne et Ottawa. Le feu s'était déclaré dans le toit d'une maison inhabitée, coin des rues College et Ottawa. Les pompiers furent bientôt sur les lieux et éteignirent le feu. Il n'y a eu aucun dommage.

Ephémérides—Jeudi, le 4 septembre. Lever du soleil, 5hrs 23m ; coucher, 6 hrs. 36 minutes.

Fête de Ste Rosalie V.

Encore un bon marché comme il y en a toujours au syndicat canadien—900 jerseys en cachemire fin de toutes couleurs, pour Dames et jeunes filles, valant de $2.50 à $4, vendus pour $1, $1.25, $1.50, $1.75 et $2. Au syndicat canadien Dupuis Dupuis & Cie, 605 rue Ste-Catherine coin de la rue Amherst, à la boule d'or. 30-6i.

—M. Fred Lapointe, si avantageusement connu du public, au No. 555, rue Ste Catherine, offre en ventre des ameublements de chambre à coucher en noyer noir depuis $40 à $150. Sideboard en noyer noir avec une grande glace pour $25. Ameublements de chambre à coucher en frêne, depuis $16.50 à $50 ainsi que beaucoup d'autres meubles à des prix très bas.

FRED. LAPOINTE,
15m84-jno 555, rue Ste Catherine.

—Si vous craignez la consomption à cause de votre dyspepsie et de votre manque d'appétit, ou encore si vous redoutez le choléra parce que votre estomac et vos instestins sont souvent dérangés, servez-vous sans hésiter des Amers Canadiens du Dr N. Lacerte, lesquels sont le plus sur prophylactique ou préventif de ces redoutables maladies. 30 cts la bouteille. Laviolette et Nelson.

COMMERCE ET FINANCES

BULLETIN MARITIME

Port de Québec

Entrées

3 septembre.

Vapeur Ocean King, Denham, de Londres, J Ross et Cie, général.

Goëlette Marie Victoria, Bélanger, d'Anticosti, J et W Reid, épaves.

Barge Beaupré, Paquet, de Montréal, G W Webster, charbon.

Barque H B Cann, Cann, de Sydney, E H Duval, sur lest.

Barque Amaranth, Kerr, de Liverpool, à ordre, sel.

Barque Caroline Susanna, Muller, de Liverpool, à ordre, sel.

Sorties

3 septembre.

Vapeur Parisian, Wylie, de Liverpool, Allans, Rae et Cie.

Vapeur Ocean King, Denham, pour Montréal, J Ross et Cie.

Port de Montréal

Entrées

3 Septembre.

Vapeur Peruvian, Ritchie, de Liverpool, général, H et A Allan.

Vapeur Lucerne, Kerr, de Londres, général, H et A Allan.

Vapeur Saltburn, Laver, de Sydney, charbon, H Dobell et Cie.

Vapeur Arlona, Sargent, de Newport, général, R Reford et Cie.

Vapeur *M*ontreal, Bouchette, de Liverpool, général, D Dorrance et Cie.

Sorties

3 septembre.

Vapeur Polino, Delisle, pour Québec, H Dobell et Cie, sur lest.

Vapeur Glen Dochart, Christie, pour Sydney, Carbray, Routh et Cie.

Vapeur Glenisla, Wallace, pour Liverpool, J G Sidey, madriers.

Vapeur Mississippi, Huter, pour Liverpool, grains et bestiaux, D Torrance.

Bulletin Financier

3 septembre 1884.

Il y a peu de commentaires à faire sur la situation du marché monétaire. Les fonds sont abondants et à bon marché. Les prêts sur titres, à demande, se font à 4 ou 5 p.c ; ceux remboursables à date fixe paient 5 ou 6 p.c.

Les escomptes varient entre 6½ et 7½ suivant signatures.

Le change sur Londres est plus ferme ; le taux payé pour 60 jours de vue est de $4.82½ à $4.83 ; et pour 3 jours de vue de $4.84½ à $4.85½. Les transferts par le câble se vendent à $4.87½.

Les traites à vue sur New-York se négocient à ⅛ de prime.

Il y a eu aujourd'hui un peu plus d'activité à la bourse ; les cours sont soutenus, avec hausse sur le Richelieu, le City Passenger, la banque de Toronto et la banque Federale.

COTES FOURNIES PAR M. L. J. FORGET & CIE., AGENT DE CHANGE

	Vend.	Ach.
Banque de Montréal	191¼	190¾
do Ontario	112	111
do du Peuple	45	43
do Molson	116	110
do Toronto	178½	178
do Jacques-Cartier	....	....
do des Marchands	113	112
do d'Echange	....	....
do de Québec	110	....
do Nationale	..	..
do des Cantons de l'Est	....	....
do Union	..	....
do Canadienne de Commerce	122	121
do Fédérale	60	....
do Impériale	..	..
do Dominion	....	....
do Standard	....	....
do Hochelaga	....	....
do Ville-Marie	....	....
International Coal Co.	....	....
Cie du Télégraphe de Montréal	115	114½
do du Dominion	..	..
Cie de Navig. Richelieu et Ontario	58½	57¾
City Passenger Railway	122	121½
Cie du Gaz de la Cité	191	190¾
Assurance Royale Canadienne	..	50
Montreal Loan & Mortgage Co	..	45
Cie de Coton du Canada, actions	36	33
Cie de Coton Hudon	....	....
Do Stormont	....	....
Canada Shipping Co	..	68½
Cie de Coton de Montréal	....	....
Do Dundas	....	....
Obligations—Ch. de fer Chambly et	....	....
Do St. Laurent	....	....
Do Canada Central	....	....
St. Paul et Manitoba	98	95
Cie du Pacifique Canadien, actions	48¾	..
" " Obligations	99½	..
Cie des Terres du Nord-Ouest	57	49
Graphic Printing Co	....	....
Do Obligations	....	....

Voici les ventes :

AVANT-MIDI

Banque de Montréal, 25 à 191, 30 à 191¼.
Banque de Toronto, 25 à 177⅞, 25 à 178.
Banque des Marchands, 2 à 112.
Banque du Commerce, 11 à 120¾, 1 à 121.
Télégraphe, 45 à 115.
Richelieu et Ontario, 50 à 58, 50 à 58¼.
City Passenger, 50 à 122, 5 à 121½.
Gaz, 65 à 190⅞, 150 à 190¾.
Banque Fédéral, 10 à 59½.
St Paul M et M, 50 à 94.

APRES-MIDI

Banque de Toronto, 45 à 178½.
Télégraphe, 50 à 115.
Richelieu et Ontario, 25 à 58.
Gaz, 125 à 190⅞.
Terres du N-O, 50 à 50.

BULLETIN COMMERCIAL

—Les prix pratiqués aujourd'hui à Chicago, pour disponible, ont été :Blé, 79½c, maïs, 53c avoine, 25⅞ c, lard salé, $19, saindoux, $7.47½.

—Le prix des fromages reste ferme ; on paie aujourd'hui de $2 à $3.50 le baril, selon qualité.

—Les œufs canadiens à New-York sont soutenus aux prix, de 17 à 17½c.

—Les potasses sont soutenues et se cotent de $3.70 à $3.80. Les perlasses restent nominales de $4.50 à $4.55.

—Le syndicat qui *manipulait* le porc à Chicago a dû lâcher prise et les prix sont tombés, pour livraison immédiate, de $27.50 à $19 le baril.

—Le mouvement de hausse sur les blés, est déjà enrayé. Il est absurde de forcer à la hausse un article qui n'a jamais été aussi abondant sur le marché. La spéculation s'y usera et s'y ruinera.

—Ceux de nos lecteurs qui visiteront la prochaine exposition à Montréal, n'auront qu'à se féliciter de leur voyage. Les articles de l'exposition arrivent en grand nombre et les employés du comité ont fort à faire à désigner aux exposants la place qu'ils doivent occuper. Notre journal sera représenté sur le terrain, et ceux de nos abonnés et de nos annonceurs qui désireront quelqu'information, trouveront à la tente de *L'Etendard* un de nos rédacteurs qui se fera un devoir de leur être utile autant qu'il lui sera possible.

ARRIVAGE DE DENREES

Montréal, 3 septembre 1884.

	Rail	Canal
Blé, minots	....	80440
Maïs "	....	....
Pois "	....	284
Avoine "	....	162
Seigle "	....	....
Orge "	....	....
Farine, barils	5704	....
Farine d'avoine "	....	....
1 tasse "	2	....
Beurre, tinettes	1649	....
Lard salé "	....	500
Saindoux	16	....
Fromage caisses	717	528
Porcs abattus	10	....
Snif, barils	....	..
Cuir, rouleaux	....	....
Alcools	60	5
Tabac, colis	13	....
Pétrole	....	....
Peaux crues	60	8

MARCHE DE LIVERPOOL

(Par dépêche.)

3 septembre.

	s. d	s. d
Farine par quint.	10.0	@ 11.6
Blé du printemps	6.11	7.1
Blé rouge	7.0	7.3
Blé, Californie No 2	7.0	7.2
" No 1	7.4	7.9
Maïs	5.6	0.0
Avoine par 100 ₰	5.5	0.0
Orge	5.6	0.0
Pois	6.8	0.0
Lard salé	77.6	0.0
Saindoux	40.0	0.0
Lard fumé	50.0	51.6
Suif	36.0	0.0
Fromage nouveau	50.6	0.0

MARCHE DE CHICAGO

(Par dépêche.)

3 septembre.

Blé	livraison	
" "	septembre	0 79⅝
" "	octobre	0 80¾
" "	novembre	0 82¾
Maïs	livraison	
" "	septembre	0 53¼
" "	octobre	0 50⅞
" "	novembre	0 45
Avoine	livraison	
" "	septembre	0 25½
" "	octobre	0 26⅛
" "	novembre	0 00
Lard salé	livraison	
" "	septembre	19 00
" "	octobre	19 00
Saindoux	livraison	
" "	septembre	7 42½
" "	octobre	7 55
" "	novembre	7 50

Marché irrégulier.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par dépêche.)

3 septembre.

Clôture :		
Blé rouge No 2,		
do do	septembre	0.90⅞
do do	octobre	0.92
do do	novembre	0.93⅞
Maïs comptant		
do do	septembre	63⅞
do do	octobre	61⅞
do do	novembre	60⅞
Avoine.		
do do	septembre	32⅞
do do	octobre	32⅞
do do	novembre	33⅞

Marché faible.

MARCHE DE MONTREAL

Grains et Farines

3 septembre,

Supérieure extra	$4 35	@ 4 50
Extra superfine	4 40	@ 4 50
" du printemps	4 15	@ 4 30
Forte (moyenne)	4 75	@ 5 10
" de boulangerie	5 25	@ 5 70
Superfine	3 25	@ 3 45
Fine	3 05	@ 3 15
Middlings	2 75	@ 3 00
Forte en sacs de 100 lbs.	2 25	@ 2 35
Extra " "	2 00	@ 2 10
Sup.	1 65	@ 1 75
Forte de blé rouge d'hiver en poche de 100 lbs	2 75	@ 2 80
Blé rouge d'hiver	0 92½	@ 1 00
" blanc "	0 90	@ 0 92½
" rouge du printemps	0 90	@ 0 95
Issues de blé :—		
Son (gros)	$15.50 à 16.00	
" (fin)	19.00	

Grains grossiers

Pois le minot de 66 lbs	0 88	à 0 90
Avoine " 32 "	0 38	0 40
Orge " 48 "	55	0 65
Maïs " 56 "	68	0 69
Seigle " 56 "	70	0 71

BEURRE ET FROMAGE

3 septembre

Nous cotons :

Beurre nouveau, frais	0 22½	0 23½
Des Townships	0 18	0 20
Morrisburgh	0 18	0 20
De l'Ouest	0 14	0 17
Brockville	0 14	0 19
Kamouraska	0 14	0 16
Fromage,		
Fromage d'août	0 00	0 00
Fromage de sept et oct	0 00	0 00
Fromage commun	0 07	0 08
Fromage nouveau	0 09½	0 09½

Le beurre est en meilleure demande et ferme.

Le fromage est soutenu.

Le câble cote le fromage nouveau à Liverpool, 50s 6

MARCHE AU FOIN

Nous cotons ;

Foin pressé, la tonne	9 00	9 50
" en bottes 1re qualité	7 00	8 00
" " 2e "	5 00	6 50
Paille	4 00	5 50
A New-York les prix sont :		
Mil 1ere qualité	0.95	à 1.00
" bon	0.85	0.90
" moyen	0.70	0.75
Mêle	0.60	0.65
Trèfle	0.50	0.55

PRIX COURANTS, DU GROS.

Alcalis.			
Potasse 1ère qualité	⅌ 100 lbs.	4 10	4 15
" 2ème "		3 65	3 75
Perlasse 1ère		5 20	5 25
Drogues et produits chimiques.			
Alun	⅌ 100 lbs.	00	2 25
Sel de soude	"	1 05	1 15
Soda ash	"	1 60	1 80
Bicarbonate de soude	"	2 80	2 90
Soude caustique	"	2 40	2 50
Chlorure de chaux	"	2 00	2 25
Sel d'Epsom	"	1 30	1 50
Couperose	"	1 00	1 20
Souffre en canon	"	2 40	2 50
Salpêtre	⅌ keg.	9 50	10 00
Borax raffiné	⅌ lb.	0 15	0 15
Camphre américain	"	0 37	0 40
Camphre anglais	"	0 50	0 55
Crême de Tartre, xtls	"	0 32	0 33
do do en poudre	"	0 37	0 39
Garance	"	0 11½	0 13
Indigo madras	"	0 90	0 95
Gomme arabique	"	0 17	0 40
" adragante	"	0 50	0 80
Ext. de B Campêche	"	0 09	0 10
" en boite	"	0 12½	0 14
Sulfate de cuivre	"	0 05½	0 07
Pâte de réglisse	"	0 19	0 26
Savon bl. Marseille	"	0 12	0 15
Savon marbré	"	0 09	0 09
Huile de ricin	"	0 10	0 12
Poissons.			
Harengs Labrador, No. 1	p. brl.	5 50	0 00
do No. 2	do	4 25	4 50
do Cap-Breton	do	5 50	[illegible]
Morue sèche	p. cwt	5 25	5 50
Morue verte No. 1	p. brl.	5 50	6 00
do No. 2	do	4 50	6 00
Morue large	p. draft	6 50	7 00
Poisson blanc, lac Supérieur	p. brl.	5 25	6 50
Truite saumonée, lac Supérieur	p. ½ brl.	4 55	5 00
Saumon No. 1	p. brl.	20 00	21 25
do No. 2	do	18 00	19 00
do No. 3	do	17 50	18 00
Maquereau No. 1	do	0 00	0 00

Cuirs			
Cuir à semelle No 1 BA	⅌ lb	0 26	0 27
do No 2 BA	do	0 23	0 24
Cuir Buffalo No 2	do	0 20	0 21
do No 1	do	0 22	0 23
Slaughter No 1	do	0 27	0 28
Harnais	do	0 25	0 30
do Extra, Prov. Mar.	do	0 30	0 32
Vache cirée mince	do	0 35	0 36
do forte	do	0 33	0 34
Vache sur le grain	do	0 34	0 37
do grain écossais	do	0 36	0 42
Taure française	do	0 75	0 95
do anglaise	do	0 65	0 75
do canadienne	do	0 45	0 55
Veau canadien	do	0 65	0 85
do français	do	1 10	1 40
Vache fendue moyenne	do	0 22	0 23
do forte	do	0 21	0 23
do petite	do	0 18	0 22
Cuir verni grainé	⅌ pied	$0 16	0 18
do uni	⅌ lb	0 15	0 17
Cuir grainé	do	0 12	0 15
Kid brillant	do	0 18	0 22
Mouton mince	do	0 45	0 00
do épais	do	0 35	0 40
Buff	do	0 14	0 17
Chaussures.			
Souliers pour hommes, en vache fendue		1 00	1 10
do do en buff		1 35	1 80
Bottines lacées, en vache fendue, pour femmes		0 70	0 90
do do pour filles		0 65	0 75
do do pour enfants		0 50	0 60
do boutonnées, en pebble, pour femmes		0 95	1 45
do do pour filles		0 85	1 20
do do pour enfants		0 70	0 95
do lacées, en pebble, pour femmes		0 85	1 35
do do pour filles		0 75	1 10
do do pour enfants		0 65	0 85
do lacées, à chevilles, pour femmes		1 00	1 25
do do pour filles		0 85	1 00
do do pour enfants		0 65	0 80
Congress en buff, pour hommes		1 35	1 50
do en veau, do		2 75	3 00
do en prunelle, pour femmes		1 25	1 50
do pour dames et garçons (buff)		1 20	1 50
Balmoral (buff) pour petits garçons		1 00	1 25
do en vache fendue		0 80	1 00
Souliers, Lacrosse, pour hommes		1 05	0 00
do do pour dames et garçons		0 80	0 00
do do pour enfants		0 65	0 00
Platre pour la terre.			
Platre par 5 barils	⅌ brl	1 20	0 00
" par 10 barils	"	1 15	0 00
" par 20 à 25 barils	"	1 10	0 00
" par 50 barils	"	1 05	0 00
" par 70 à 100 barils	"	1 00	0 00
Prix net à 30 jours.			
Spiritueux.			
Eau de vie, Hennessy	⅌ gal	5 50	0 00
do do	⅌ cse	11 10	11 50
do Martel	⅌ gal	4 50	0 00
Eau Martel	⅌ cse	10 50	10 75
Esprits :			
65 O. P. Entrepot	⅌ gal	0 99	1 00
50 do do	do	0 89	0 90
25 O. P. do	do	0 57	0 60
Wiskey, droit payé, Gooderam	do	2 45	0 00
Rye do do	do	1 32	0 00
Whiskey, W-W	do	2 44	0 00
Rye	do	1 31	0 00
Gin de Kuyper	cse rge	7 75	0 00
do	cse vte	3 90	0 00
do	en futs	2 00	2 10
Ale, Bass	qts	2 37½	2 40
do	pts	1 57½	1 60
Porter Guinness	qts	2 37½	2 40
do	pts	1 57½	1 6
Brandy.			
Otard, Dupuy et Cie		3 90	4 50
do	cse	10 50	10 50
Bisquit, Dubouché et Cie	cse	7 50	0 00
Quantin et Cie		3 25	3 50
do do	cse	8 00	0 00
Pinet Castillon	do	3 30	3 40
Champagne :			
Pommeray, qts			29 00
do pts			31 00
Piper Heidsick, qts			22 50
do pts			24 00
Jules Mumm, qts			21 50
do pts			22 50
J & D Mumm, qts			29 00
do pts			31 00
Jos. Perriere, qts			14 00
do pts			15 00
Ackerman & L. carte noire, qts			11 50
do do pts			12 50
Epiceries.			
Mélasses et Sirops.	⅌ gal. imp.		
Melasses Barbades	do	0 40	0 42½
do Trinidad	do	0 35	0 37½
Sirop pâle, extra, Redpath	do	0 70	0 00
Sirop de Redpath, D	⅌ lb	0 03½	0 03¾
do M	do	0 03½	0 03¾
do B	do	0 03¾	0 04
do VB	do	0 04	0 04¼
Epices			
Poivre noir	do	0 17	0 20
Poivre blanc	do	0 26	0 28
Piment	do	0 11	0 12
Cannelle	do	0 11	0 12
Macis	do	80	0 95
Noix de Muscade	do	0 60	0 80
Clous de Girofle	do	0 18	0 20
Gingembre Jam.	do	0 22	0 28
Sucres bruts.			
Porto Rico	do	0 00	0 00
Barbades	do	0 05½	0 06
Cuba	do	[illegible]	0 00
Raffinés blonds	do	0 05½	0 07½
Blancs cubes	do	0 08½	0 06
Granulés	do	0 07½	0 07¾
Epiciers A	do	0 00	00
Manioca.	⅌ paq.		
Paq. de 1 lb. 24 lbs. p. ca		0 20	0 00
Tapioca de Rio.			
Paquet de 1 lb. 24 p. ca		0 12	0 00
Fruits secs :			
Malaga	par boîte	1 95	2 00
London Layers	do	2 25	2 50
Raisins Valencias	⅌ lb	0 05	0 05½
do Sultanas	do	0 06	0 07
do Corinthe	do	0 05	0 05½
Figues Malaga, boîtes	do	0 04½	0 05
do Eleme, petites boîtes	do	0 13½	0 15
Prunes	do	0 05	0 06
Amendes de Provence	do	0 00	0 15
do Tarragone	do	0 00	0 17
Noix de Bordeaux	do	0 07	0 15
do du Brésil	do	0 11	0 12
Peanuts	do	0 12	0 15½
Sardines à l'huile	⅌ ¼ t	0 11½	0 12½
do do	demie	0 23	0 25
Produits de Batty & Co	⅌ doz	0 00	0 00
Produits de Cross & Blackwell :			
Marinades assorties p. doz		75	2 80
	⅌ 100 lbs.		
Ris, Arracan du moulin de Montréal	do	3 60	4 25
Sagou	do	5 25	6 00
Tapioca	do	5 50	7 00
Arrow root	do	10 00	14 00
Thés.	⅌ lb.		
Japon commun à moyen	do	15	0 26
do moyen à bon	do	0 25	0 40
do bon à choix	do	0 40	0 60
Poudre à canon	do	0 28	0 70
Impérial moyen à bon	do	0 00	0 38
do bon à choix	do	0 35	0 58
Young Hyson ordinaire à bon	do	0 15	0 33
do bon à choix	do	0 38	0 60
Congous commun à ordinaire	do	0 16	0 25
do bon ordinaire à bon	do	[illegible]	0 38
do fin à choix	do	0 40	0 50
Souchongs	do	0 35	0 40
Oolones	do	0 23	0 60
Huiles d'Olive, etc.			
E. Lonbon, Nice	½ pts	2 00	2 10
do do	pts	2 50	0 00
do do	chop	2 25	0 00
Antonine et Cie	liv. ½ pts	5 50	0 00
do do	pts	8 50	0 00
do do	chop	7 25	0 00
Huile sublime toscane en caisses de 30 flacons		6 50	6 75
Crême d'huile toscane en caisses de 1 doz		5 50	0 00
Couleurs.			
Blanc de Plomb G	⅌ keg 25 lbs.	1 75	2 25
" No. 1	"	1 50	1 75
" No. 2	"	1 25	1 50
Blanc de Plomb sec	⅌ 100 lbs.	5 50	6 00
Litharge et minium	"	4 75	5 00
Rouge de Vénise	"	1 75	2 00
Ocre jaune	"	1 75	0 00
Blanc océruse	"	0 70	0 75
Terre de Pipe	"	0 60	0 95
Mastique	"	2 50	2 75
Peaux			
Peaux vertes No 1	⅌ 100 lb	8 00	8 50
do No 2	do	7 00	0 00
do No 3	do	6 00	0 00
Peaux de moutons	⅌ pièce	1 05	1 20
do do tondue	⅌ pièce	0 75	0 00
do d'agneau	do	0 25	0 65
do de veau	⅌ lb	0 12	0 13
Fournitures de Navires.			
Goudron (coal tar) G	⅌ brl.	3 25	3 50
Goudron à couverture	"	3 25	3 50
Pine Pitch	"	3 75	4 00
Résine épurée	⅌ 280 lb.	3 25	3 50
" No. 2	"	3 50	3 75
" pâle et No 1	"	5 50	7 00
Essence de thérèb	⅌ gal.	0 70	0 72
Etoupe (navy)	⅌ 100 lb.	6 50	7 00
Tabac.			
Tabac, droit payé.			
Prince of Wales, marque	⅌ lb	0 36	0 39
" Navy 3s 6s & ½s	"	0 37	0 40
Black, Twist 12s	"	0 38	0 39
Mahogany Chewing	"	0 37	0 45
Solace Commun	"	0 36	0 38
" Beau	"	0 42	0 45
" Bon	"	0 46	0 55
Rough and Ready, en ½ bts	"	0 50	0 65
Navy, 6's & 8's & 10's	"	0 40	0 45
Gold Bars, 6 et 12 pouces	"	0 50	0 70
Mahogany Navy, 3's	"	0 40	0 50
Bright Navy, 3's	"	0 45	0 65
Globe Tobacco Co. spécialité :			
Globe Fine Cut Chewing	"	0 75	0 80
Victoria Fine Cut	"	0 65	0 75
Gold Flake Cut Plug	"	0 65	0 70
Windsor Smok's Mixture	"	0 40	0 45
Wig Wag Smoking	"	0 32	0 35
Uncle Tom Smoking	"	0 40	0 42
Gold Flake Cigarette	"	6 00	8 00
Provisions.			
Bœuf salé mess	p. br	00 00	00 00
Lard salé mess, Chicago	do	19 50	20 00
do do Canadien	do	17 50	19 00
Lard thin mess	do	00 00	00 00
Saindoux en baril	do	0 12½	0 00
do en seaux	do	0 13	0 13½
do en tinettes	⅌ lb	0 12½	0 00
Jambons salés	do	0 00	0 00
do fumés	do	0 13	0 15
Porcs abattus	⅌ 100 lbs	7 50	8 00
Suif en baril	⅌ lb	0 08½	0 09

Huiles.			
Huile de morue T. N.	p. gal.	0 67	0 70
do Tanneurs	do	0 62	0 65
do de Loup-marin raffinée	do	0 70	0 75½
do blanche ordinaire	do	0 62	0 65
do paille	do	0 55	0 60
do de Lard, extra	do	0 90	1 00
do do No. 1	do	0 90	0 95
do d'olive pour machine	do	1 10	1 20
do do à bouche	do	1 80	2 10
do de Palme	⅌ lb	1 00	1 10½
do de Lin crue	p. gal.	0 57	0 60
do do bouillie	do	0 60	0 65
do de Baleine	do	0 73	0 75
do de Pétrole	p. char	0 15	0 00
do do	par lot	0 16	0 00
do do	par brl	0 16	0 16
do do américaine	do	0 25	0 26
Laines.			
Toison du Canada	⅌ lb.	0 22	0 25
Arrachée	"	0 20	0 22
A extra supérieure	"	0 27	0 29
B Supérieure	"	0 22½	0 24
Cap de Bonne Espérance	"	0 17	0 19
Australie	"	30	0 33
Quincaillerie et Ferronnerie			
Fers à cheval.		$ c.	$ c.
Ordinaires	⅌ 100 lb	3 90	4 00
En acier	do	7 00	7 50
Fers à repasser	do	4 00	4 25
Clous à finir :			
1 pouce	⅌ 100 lb	6 05	0 00
1¼ "	do	5 30	0 00
1½ "	do net	5 00	0 00
1¾ "	do	4 70	0 00
2 "	do	4 15	0 00
Clous à cheval, pointés et finis :			
7 lb, escompte 50 0/0		0 24	0 00
8 lb do do		0 23	0 00
9 lb do do		0 22	0 00
Clous d'emballage :			
12 pouce escompte 40 à 1½ 45 0/0	⅌ 100 lb	5 25	0 00
¾ à 1½ do do	do	4 45	0 00
2 à 2½ do do	do	4 15	0 00
3 à 3½ do do	do	3 90	0 00
4 à 4½ do do	do	3 60	0 00
oir 2c de moins.			
Clous à caisse à tabac :			
1½ à 1¾ pouce	⅌ 100 lb	5 25	0 00
1¾ à 2	do	4 00	4 20
2¼ à 3	do	3 60	3 90
Fiches.	⅌ 100 lbs	$ c.	$c.
Coupés, toutes dimensions	do	3 30	0 00
Pressées, do ½	do	3 60	0 00
do 7-16	do net	3 60	0 00
do ⅜	do	3 75	0 00
do 5-16	do	3 90	0 00
do ¼	do	4 25	0 00
Clous pressés :			
1 à 2 pouces escompte 15 à 20 0/0	do	0 08½	10¼
2¼ à 3 " do do	do	0 06½	0 07¼
Boulons :			
A voiture ... escompte	do	65	à 70
A têtes fraisées do	do	60	à 65
A charrue do	do	15	à 20
A poêle do	do	10	à 15
Broquettes, Pointes, etc. :			
En paquets escompte	do	20	à 25
A la livre do	do	20	à 25
Clous et broquettes à souliers. :			
Escompte	Par cent	15½	à 17½
Clous coupés à chaud, Patrons américains ou Canadiens.			
De 3 à 6 pouces liste	⅌ 100 lb	3 00	0 00
De 2½ à 2¾ "	do	3 25	0 00
De 1½ à 2¼ "	do net	3 50	0 00
De 1¼	do	4 00	0 00
Charnières :			
T. et "Strap"	do	0 05½	0 06
"Strap" et Gonds filetés	do	0 04½	0 04
Filières et Coussinets :			
Liste escompte.	do	5	à 10
Plomb.			
Saumons	⅌ lb.	0 04	0 04½
Barres	"	0 04½	0 05
Feuilles	"	0 05	0 05½
De chasse	"	0 06	0 06½
Tôle.			
Noire, Nos. 10 à 20	⅌ lb	0 03	0 03¼
do Nos. 21 à 24	do	0 03½	0 03¾
do No. 28	do	0 04	0 04½
Galvanisée, No. 24	do	0 05½	0 05¾
do No. 26	do	0 06	0 07
do No. 28	do	0 06½	0 08
Etamée, No. 24, 72 x 30	do	0 08½	0 09
do No. 26, 72 x 30	do	0 09½	0 10
do No. 24, 84 x 36	do	0 09	0 09½
do No. 26, 84 x 36	do	0 10	0 11
De Russie, Nos. 8, 9 et 10	do	0 15	0 16
Du Canada	p. boîte	3 00	3 25
Cuivre.			
Cuivre lingots	⅌ lb	0 18	0 21
" en feuille	"	0 25	0 26
Etain, lingots	"	0 25	0 26
" barres	"	0 26	0 27
Limes, Râpes et Tierspoints :			
1ère qualité escompte.	Par cent $	17½	à 20
Montreal Make	do	25	à 30
Mèches de Tarières do	do	30	à 35
Tarrières avance	do	10	à 00
Tarauds-mères :			
(Tapper Taps) escompte.	do	5	à 10
do (*têtes fraisées* do	do	40	à 45
Clous coupés à froid :			
De 1¼ à 1½ pouces liste	net do	3 45	0 00
De 1¼	do	3 95	0 00
Clous à river :			
2 à 2 pouces escompte 15 à 20 0/0	⅌ lb	0 07	0 08½
2¼ à 3 " do do	do	0 06½	0 06½
Fil de Fer :			
Poli, de No. 0 à No. 6	do	2 80	3 00
20 cents en plus par No. jusqu'au No. 14.			
Passé au feu de No. 0 à No. 6	do	2 90	3 10
20 cents en plus par No. jusqu'au No 14.			
Galvanisé, de No 0 à No 6	do	4 20	4 30
20 cents en plus par No. jusqu'au No. 14.			
A tisser, No 16	⅌ lb	0 05¾	0 06
1 cent en plus par No jusqu'au No 36.			
A tuyau de poêle, No 17	do	0 08½	0 08¾
A clôture, "Barbed"	do	0 08½	0 09
Fil de laiton, à collets	do	0 40	0 42
Fontes Malléables	do	0 10	0 10
Enclumes	do	0 10½	0 11
Ancres	do	0 05	6.06
Métaux.			
Acier.			
A ressort	⅌ lb	0 03½	0 03¾
A lisses	do	0 02½	0 02¾
Américain	do	0 05½	0 06
A bandages	do	0 03	0 03½
A pince	do	0 03	0 03½
Fondu	do	0 12	0 13
De mécanicien	do	0 5½	0 06
Zinc.			
Lingots, "Spelter"	⅌ lb.	0 05½	0 06½
Feuilles, No. 8	"	0 05½	0 06
Ferblanc.			
Coke I C	do	4 40	4 60
Charbon de bois I C	do	4 75	5 00
do I X	do	6 75	7 00
Pour chaque X additionnel, extra	do	1 75	0 00
Charbon de bois D C	do	4 25	4 50
Feuillard à cercler	⅌ 100 lbs.	2 60	2 75
do double	do	2 75	3 00
Fer (en gueuse).			
Siemens	⅌ ton	19 00	19 50
Coltness	do	19 50	20 00
Langloan	do	19 50	20 00
Summerlee	do	18 50	19 00
Glengarnock	do	18 50	19 00
Carnbroe	do	18 50	19 00
Eglinton	do	17 50	18 00
Gartsherrie	do	18 50	19 00
Babbit Metal :			
Ordinaire	do	0 08	0 09
Extra	do	0 20	0 22

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que LUNDI, le 8 SEPTEMBRE courant, à 10 heures de l'avant-midi, sera vendue par autorité de justice, la magnifique terre de M. Joseph Allard, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de St-Joseph de la Rivière des Prairies, sous le No 58, sise icelle terre dans le village de la dite paroisse.

La vente aura lieu sur les lieux mêmes.

Les titres sont parfaits.

Les conditions seront connues le jour de la vente, et si on désire les connaitre avant, on s'adressera au Notaire soussigné, No. 42 rue St-Vincent, Montréal.

JOS. CHARTRAND, N.P.

Montréal, 2 septembre 1884. 3 sept-4i

PRESCRIPTION DU DR NELSON

LE REMEDE INFAILLIBLE contre les Rhumes. La dose est donnée avec soin pour enfants d'aucun âge.

PRIX 25 Cents.

Enrégistrée à Ottawa.

LAVIOLETTE & NELSON,
Propriétaires, Montréal.

GOUDRON DE NORVEGE

De la Pharmacie de Lyon.

Cette Liqueur est plus efficace que le Goudron ordinaire contre les Bronchites et maladies de la vessie.

50 cents le flacon.

LAVIOLETTE & NELSON,
Agents pour le Canada.

HABITS
EN ALPACA.

VESTES BLANCHES

DUSTERS
EN TOILE.

A DES PRIX REDUITS
—AU—
STANDARD Clothing Hall,
1877 et 1879
Rue NOTRE-DAME

ANCIENS NUMEROS 41 & 43 RUE ST-JOSEPH

Regardez les Vitrines pour l'ancien numero et au-dessus la Porte pour le nouveau

☞ Regardez pour la devanture BLEUE.
Un Block en deça de la rue McGill.
7 juin 84-jno

Simple, Durable, Effective, finie avec luxe.

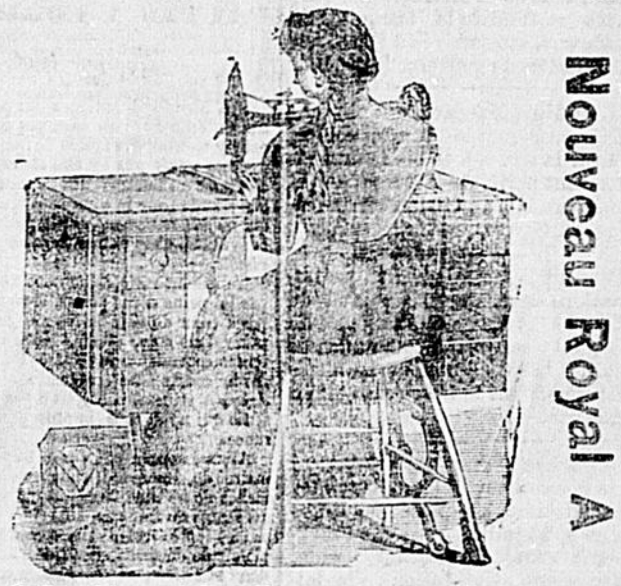

Nouveau Royal A
Nouveau Royal A

L'aiguille s'enfile et s'ajuste seule, la machine ne se meut pas en arrière, et est adoptable partout. Office principale.

BRODEUR & ST. PIERRE 1437 rue Notre-Dame, près de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal.
Succursale: C. COUTLLEE, 381 rue Ste. Catherine, Montréal. 6m-2jn-4fs
AGENTS DEMANDES

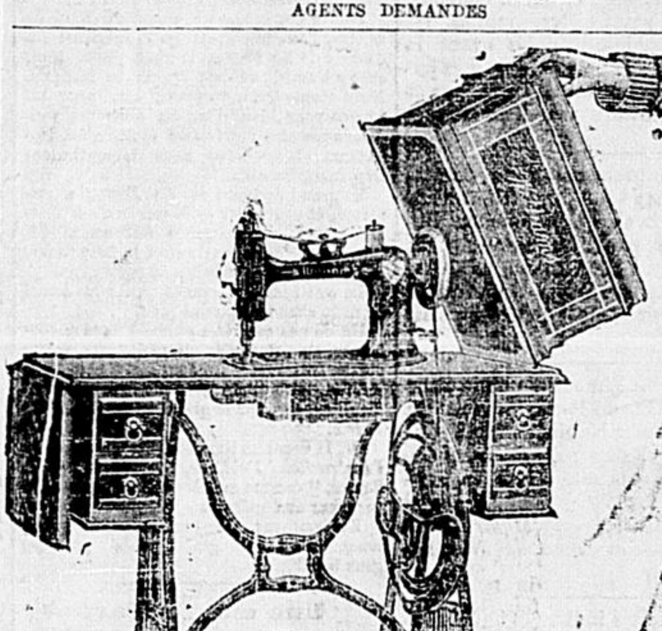

LA NEW WILLIAMS

C MARTEL
543 Rue Ste. Catherine, Montreal
6m-16 mai 84

Fumez le meilleur CIGARE DE 5 Cts

DEMANDEZ LE
"ALL NATIONS"

En vente chez tous les Tobacconnistes. Fabriqué par
L. O. GROTHE, 315 Rue St Paul,
MONTREAL.
15a-jno

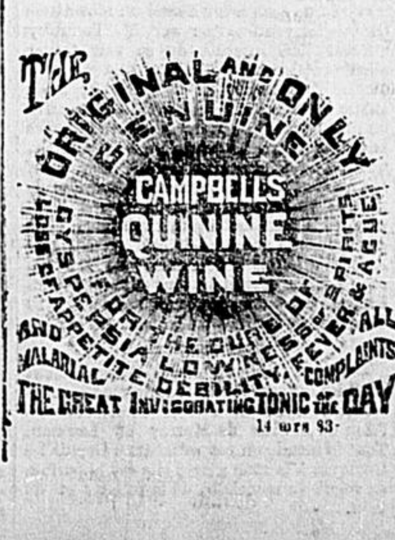

THE ORIGINAL AND ONLY GENUINE
CAMPBELL'S QUININE WINE
FOR THE CURE OF DYSPEPSIA LOWNESS OF SPIRITS FEVER & AGUE LOSS OF APPETITE DEBILITY AND ALL MALARIAL COMPLAINTS
THE GREAT INVIGORATING TONIC OF THE DAY

14 mrs 83

CE QUI SUIT a paru dans notre édition d'hier soir.

Notre agent, M. L N Ecrement, est maintenant à Québec; nous prions nos amis de vouloir lui prêter leur assistance.

ÇA ET LA.

Mgr Bossé fait en ce moment la visite pastorale de la côte nord.

Les citoyens de Brandon, Manitoba, ont donné un banquet à sir Hector Langevin.

—La *Pall Mall Gazette* nie que la mission de M. Stanley ait aucun caractère officiel.

M. Arthur Rousseau est nommé greffier de la cour de Circuit du comté de Nicolet.

On croit que l'honorable M. Chapleau sera de retour de la Colombie Anglaise avant dix jours.

M. Edgar, le nouveau député d'Ontario, est un enfant de Lévis où il est demeuré près de 14 ans.

M. J E Roy, de *Lévis, doit faire* paraître ces jours-ci, une brochure intitulée: "Le premier colon de Lévis."

M. Charles Bossé, de Montréal, qui voyage actuellement en Suisse, s'embarquera le 4 septembre, à Liverpool, pour le Canada.

Son Eminence Mgr Stall, secrétaire du Pape, a envoyé une note au gouvernement français demandant à la France de protéger les missionnaires français en Chine.

Un des ancêtres de lord Rayleigh, le président de l'association britannique des sciences, a été lieutenant-gouverneur de Québec au commencement du siècle.

Lord George et Lord Claude Hamilton, tous deux membres du parlement et frère de la marquise de Lansdowne, sant arrivés à Québec et sont les hôtes du gouverneur-général.

M. et Mme Maugard, qui ont autrefois enseigné la déclamation et paru sur la scène, à Québec, font en ce moment partie de la troupe qui joue la comédie au Casino d'Aix-les-Bains, en Savoie.

Pendant le mois de juillet, les importations anglaises ont diminué de £456,300 et les exportations de £385,000 comparées à celles du mois de juillet 1883. Voilà le beau résultat qu'obtient le libre-échange en Angleterre.

Le navire "Neptune," envoyé par le gouvernement Canadien à la Baie d'Hudson, est passé au Blanc Sablon le 26 juillet, ainsi que l'indique une lettre du lieutenant Gordon, commandant. Conclusion de la lettre: *All's well.*

Les caissons pour le mur transversal du bassin Louise, à Québec, sont sur le point d'être terminés. Ils seront probablement posés avant la fermeture de la navigation. Les bateaux-dragueurs fonctionnent jour et nuit et le travaux marchent rondement.

L'évêque protestant de la Saskatchewan a payé un large tribut d'admiration à la charité chrétienne des catholiques pour les sauvages du Nord-Ouest. Il a donné de nombreuses louanges à Mgr Grandin, ce "noble cœur", ainsi qu'il l'appelait de son juste nom.

M. Charles Limouzin publie dans *L'Evénement*, de Paris, le récit du voyage de la "Nubienne" au Canada, sous ce titre: *De Paris au Canada.* Ce récit est divisé en sept chapitres: *La Nubienne—La vie à bord—A Québec—A Montréal—A New-York—Les chûtes de Niagara—Le Retour.*

Les autorités italiennes ont ordonné qu'un wagon-infirmerie soit attaché à tous les convois qui traversent des régions infectées par le choléra.

C'est une idée nouvelle et qui mérite d'être imitée. C'est surtout effectif quand quelque passager est attaqué par la maladie pendant le voyage.

Il n'y avait avant cette invention, que deux alternatives: ou bien garder les malades dans les wagons au risque de voir les autres passagers victimes de l'épidémie, ou bien les faire descendre et dans ce cas courir la chance de propager le choléra.

L'empereur François-Joseph d'Autriche, né le 18 août 1830, vient d'entrer dans sa cinquante-quatrième année.

On a fait, à propos de cet anniversaire, un relevé de l'age de tous les monarques existants:

L'empereur d'Allemagne........	87 ans.
Le Pape (monarque spirituel)...	73 "
Le roi de Hollande............	67 "
Le roi de Danemark............	66 "
La reine Victoria.............	65 "
Le roi de Wurtemberg..........	61 "
L'empereur du Brésil..........	58 "
Le roi de Saxe................	56 "
Le roi de Suède et de Norwège..	55 "
Le roi des Belges.............	49 "
Le roi du Portugal............	45 "
Le roi de Roumanie............	45 "
Le sultan.....................	41 "
Le roi d'Italie...............	40 "
L'empereur de Russie..........	39 "
Le roi de Bavière.............	38 "
Le roi de Grèce...............	38 "
Le roi de Serbie..............	29 "
La roi d'Espagne..............	26 "

L'Electeur, *l'Evénement*, le *Canadien* et la *Patrie* croyant avoir trouvé dans le Rév. P. Hamon, S. J. de Montréal, l'auteur de Jean d'Erbrée qui a si courageusement démasqué la franc-maçonnerie canadienne, accablent cet éminent religieux des injures les plus stupides et les plus grossières.

Cette rage déployée contre les R. P. Jésuites au bénéfice de la secte, dit le *Journal des Trois-Rivières*, établit très-nettement la valeur et l'origine des deux courants d'idées qui travaillent notre population.

Nous félicitons la compagnie de Jésus d'être l'objet des colères et des attaques de cette école qui, du reste ne font qu'augmenter le respect et les chaleureuses sympathies dont elle a toujours jouit parmi notre population.

Télégraphie Résumée

—Les concours de tir ont continué, hier, à Ottawa.

—Le roi Milan et la Reine sont arrivés à Vienne, hier.

—Le commerce du bétail a été très actif à Ottawa, hier. Les prix sont meilleurs.

—On a ouvert, hier, à Philadelphie, l'exposition internationale d'électricité.

—Le major T C Dennison, à qui est confié le commandement des voyageurs adjoints à l'expédition du Soudan, est à Ottawa.

—Le conseil de ville d'Ottawa s'est prononcé en faveur du remaniement des quartiers de la ville par un vote de dix voix contre six.

—On a ouvert au département des travaux publics, à Ottawa, les soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Amherst.

—Le secrétaire de l'exposition provinciale de la province d'Ontario a signé une traite de $1,500 pour payer les médailles commandées à Paris.

—La proportion des bateliers que le district d'Ottawa doit fournir à l'expédition du Soudan, se remplit rapidement. On en demande 200 et les offres excèdent ce nombre.

—Un syndicat australien se propose de poser un câble de Brisbane, Australie, à San Francisco. Le gouvernement des Iles Sandwich lui accordera probablement une subvention de $20,000 par année.

—On fait signer actuellement une requête, à Ottawa, demandant à Sir Hector Langevin de faire entourer d'un garde-corps le chemin des amoureux du côté de la rivière pour prévenir les chutes. L'endroit est dangereux.

La France et la Chine

Hong Kong, 3—Les autorités allemandes rappellent leurs sujets qui sont dans l'armée chinoise. Le lieutenant Hagenclever, instructeur pour les torpilles a reçu ordre de résigner. Les employés anglais ont aussi donné leur résignation.

FAUTES A CORRIGER

Une par jour

"*L'Etendard* (excusez du peu!) est en train d'éplucher les colonnes de la *Patrie* pour y trouver des fautes de français.

Ce ne serait pas là une tâche bien difficile pour un homme qui saurait *cette langue*; mais pour la confrérie trudélicocotte, qui ne sait *seulement pas* le premier mot de la syntaxe, c'est une entreprise *un peu bien risible.*

Tellement *risible* que nous ne prendrions pas la peine d'en parler, si nous n'avions pas à cœur de voir la langue française s'épurer dans notre presse. Nous nous contenterons cependant de mettre les lecteurs en garde contre ces prétendues corrections. *Jusqu'à présent*, il n'y en a pas *encore* une seule qui ne dénote la plus profonde ignorance.

Allons, apprenez un peu la petite grammaire de Lhomond, chez grand homme; tâchez de ne plus faire jusqu'à quatre grosses fautes de français dans une seule phrase; et après cela, vous aurez peut-être le plaisir de découvrir quelques fautes réelles dans la *Patrie*, où elles ne manquent pas, malheureusement."

(*La Patrie*, 2 sept 1884).

Les italiques sont de nous.

Nous laissons à nos lecteurs le soin d'y faire les corrections voulues.

Pour nous, nous nous contenterons de corriger l'erreur où patauge le spirituel rédacteur de *La Patrie*. Il n'est pas le seul, avec ses amis, qui ait appris le français. Nous disons qui *ait appris*, car, pour lui comme pour bien d'autres, nous ne voudrions pas dire: *qui sache le français.* Nos lecteurs et les siens nous démentiraient trop énergiquement.

Le grand écrivain de *La Patrie* a une manie, et contrarier cette manie c'est marcher sur ses cors, ce qui le fait crier. Eh bien, nous allons continuer à le faire crier, jusqu'à ce que la manie soit passée.

Le certificat d'ignorance qu'il nous donne ne nous chaud ni peu ni prou.

Un de nos confrères publiait dans nos colonnes, au printemps dernier, une petite poésie, intitulée "La Source." Cette poésie fut naturellement *tombée*, érintée, ridiculisée, etc, par le grand critique de *La Patrie.*

Or, la dernière livraison du *Journal de l'Instruction Publique*, reproduit "La Source," comme matière à faire apprendre par cœur aux enfants.

Evidemment, le jugement du grand homme n'a pas un grand poids pour les gens intelligents.

Une œuvre d'art

Parmi tous les chef-d'œuvres qui figureront à l'exposition nos yeux se porteront à coup sûr celui qui porte la signature de M. Arcand, notre calligraphe Montréalais. C'est un tableau historique fait à la plume mesurant environ quatre pieds sur trois. Le tout représente dix médaillons, les portraits de Duvernay, Champlain, Montcalm mourant, *Mgr* de Laval, les batailles de Carillons et autres, vingt écussons et une quarantaine d'inscriptions, le tout parsemé avec goût et avec un luxe qui fait le plus grand honneur à l'auteur. La maison Wilson et Cie a acquis le droit de reproduire l'œuvre de M. Arcand qui est une véritable acquisition pour l'art comme pour l'histoire. Un petit enfant, à l'aide de ce tableau, peut apprendre l'histoire de son pays. On ne saurait trop répandre de pareils chef-d'œuvre. Les fac-simile produits par la maison Wilson seront en vente sur les terrains de l'exposition au prix modique de 50 centins. Nous avons tous lieu de croire qu'il s'en vendra un grand nombre.

Parlez-donc francais!

Sous ce titre, nous annoncions vendredi matin que dans la nuit précédente, M. Edmond M. Tremblay, marchand de tableaux de la côte St Lambert, avait été assailli par le constable Gilbon au moment où le jeune marchand mettait la clef dans la serrure pour entrer chez lui. Il a été démontré que sans avoir donné un mot d'avis Gibbon est venu se ruer sur M. Tremblay qui resta tout interdit de se voir traiter ainsi brutalement; il avait une certaine somme d'argent sur lui et crut qu'il avait affaire à un voleur. M. Tremblay, arrivé ici depuis quelques mois seulement n'a pas encore eu le temps d'apprendre l'anglais, quant à Gibbon, quoiqu'il y ait déjà neuf ans qu'il exerce les fonctions de gardien de nuit, il n'a pas encore eu le temps d'apprendre le français. Toute explication était donc inutile; il a aussi été prouvé que l'accusé a frappé le demandeur de son bâton. Les témoins étant tous entendu, Gibbon, le constable, a été condamné à $10 d'amende et les frais ou 1 mois de prison.

—Le parfum de fleurs nouvellement cueillies est agréable à tout le monde, et il en est de même de l'odeur odoriférante de l'Eau de Floride de Murray et Lanman. Tout le monde en est satisfait. Depuis les tropiques à la zone glacée elle est le parfum en vogue du mouchoir, de la toilette et du bain.

JE L'AI PERDUE

Je l'ai perdue; elle était blonde,
Autant qu'un rayon de soleil,
Et son éclat pur et vermeil,
Faisait envie à tout le monde.

Depuis bien longtemps je l'aimais,
J'aimais sa taille un peu cambrée,
Soutenant sa tête dorée;
Et nous ne nous quittions jamais.

Quoiqu'elle fut sensible et tendre,
Elle avait un petit défaut,
C'était de piquer comme il faut,
Lorsqu'on ne savait pas la prendre.

Hier hélas!.. nous avions été
Chômer ensemble à Pierreville,
Mais voilà qu'en rentrant en ville,
Je vois qu'elle m'avait quitté.

Quand me planta là l'infidèle,
Un larron me la ravit-il?
Ou par un saut vif et subtil
D'elle-même me quitta-t-elle?

Je n'en sais rien, mais sur ma foi,
J'eus du chagrin, je vous le jure,
Et fort peiné de l'aventure,
Triste, je rentrai chez moi.

Adieu donc, inconstante.. ingrate!
Demain, bien sûr tu te pendras,
Au cou d'un....................
—Ne pleurez donc pas.
C'est l'épingle de ma cravatte!!!

PELERINAGE

Demain matin, 4 septembre, aura lieu le pèlerinage à Varennes, au bénéfice de la Société Saint Vincent de Paul, paroisse de Ste Brigide.

En revenant du pèlerinage les morceaux de chant suivants seront exécutés:

Chant canadien, par E Gagnon, exécuté par un chœur avec accompagnement de piano, par M. le professeur Perreault.

Louis XVI aux Français, chœur avec accompagnement d'orchestre.

Autres morceaux par des chanteurs distingués.

Tout est parfaitement organisé et fait espérer qu'il y aura foule.

Nouvelles de la Province

Pointe des Monts

—Un correspondant de la Pointe des Monts se plaint de ce que les chasseurs, sauvages et autres, font sur la côte Nord un tel massacre de castors que, si l'on n'y met pas ordre bientôt, cet animal disparaîtra complètement.

Le correspondant signale que les chasseurs n'ont pas la moindre prévoyance et tuent la femelle aussi bien que le mâle en n'importe quel temps de l'année. Un autre abus qui se commet est de laisser au printemps des trappes tendues dans les bois et de causer ainsi la destruction inutile d'un grand nombre de martes, visons, loups-cerviers, etc.

Le gouvernement devrait prendre des mesures pour protéger ces animaux et c'est surtout dans des endroits de chasse que la loi devrait être mise en opération. Un ou plusieurs garde-chasse seraient fort utiles sur la côte nord.

Le même correspondant constate aussi la perte du maquereaux faite par les américains qui se servent de seines de 20 brasses de longueur qu'ils retirent parfois plein de maquereaux dont ils ne prennent que les plus gros et rejettent à la mer les petits lorsqu'ils sont morts.

La pêche de la morue a été assez bonne si elle peut tenir ainsi; cela sauvera les gens de la famine.

Québec

—Il y a actuellement à la prison 82 prisonniers dont 25 femmes, Et voici la nomenclature du nombre entier: 8 personnes ne peuvent quitter la prison à causes d'infirmités corporelles; 7 sous des sentences de cour; 41 par l'ordonnance de la police; 15 coupables de vol et d'autres méfaits; 2 navigateurs sous l'effet de l'acte impérial; 4 qui attendent leur procès; 1 coupable de délits militaires et 2 témoins pour la couronne.

—Le major La DeTessier Provost, du 93e régiment écossais de Argyll et Sutherlande, et madame Provost, sont partis, vendredi soir, pour Montréal, après avoir visité l'Université-Laval et autres établissements intéressants.

A l'Université, le major a vu une belle peinture représentant un de ses ancêtres. Sir Georges Provost, autrefois gouverneur de la province de Québec. Il est le fils ainé du capitaine L T Provost qui était officier à bord de la frégate "Inconstant," pendant l'administration de lord Durham, en 1636 et 1838.

Le major Provost a épousé une Montréalaise. Il doit partir de Québec, le 20 septembre, pour retourner en Angleterre.

Cour du Recorder

3 septembre.

Présidence de M. B. A. T. de Montigny, Recorder.

Joseph Lécuyer, 24 ans, ivresse, $1 ou 8 jours.

Edward Pitts, 30 ans et Maggie McDonald, 28 ans, flanant dans une ruelle, $5 ou 15 jours.

Antoine Longon, 80 ans, ivresse, $5 ou 1 mois.

Joseph Lefort, cocher, 22 ans, ivresse, $1 ou 8 jours.

Hermine Bernard, prostituée, 30 ans, vagabondage, $10 ou 3 mois.

Louis Vallée, barbier, George Walse, mécanicien et James Haird, cocher, les deux premiers pour ivresse et le troisième pour avoir flané sur la rue $1 ou 8 jours de prison.

Chronique Locale

Revus—Les quarante hommes de la police riveraine ont été passés en revue, hier après-midi.

Vente—Il y aura une vente par encan très importante vendredi au bureau des douanes à Québec.

Réussi—Le détective Kellert a été appelé à règler une affaire importante à Toronto; il a parfaitement réussi.

Banquet—Les volontaires de Montréal ont décidé de donner un diner aux artilleurs anglais qui seront ici sous peu.

—Ne pas oublier le pèlerinage au bénéfice de la Société St Vincent-de-Paul, paroisse Ste Brigide, jeudi, le 4 septembre, à bord du "Trois-Rivières." Voir l'annonce.

Mortalité—Il y a eu, la semaine dernière, 24 inhumations dans le cimetière protestant, et 124 dans le cimetière catholique; sur ces 124, nous en comptons 87 âgés moins de 5 ans.

—Les rhumes négligés, les douleurs d'estomac et toutes les maladies des poumons sont guéris par l'usage du baume d'Allen pour les poumons.

Assemblée annuelle—L'assemblée annuelle des actionnaires du chemin de fer Montréal et Champlain Jonction a eu lieu, hier; tous les anciens directeurs ont été réélus et M. Ferrier a été élu président et M. Joseph Hickson, vice-président.

Fractures—Dans l'espace d'environ un mois, il y a eu six cas de fracture de cuisse à l'hôpital Notre-Dame, quatre fractures de jambes, sept fractures de bras et une fracture de crâne, une dislocation de la cuisse et plusieurs cas de cassure de côtes et fracture du clavicule. Aucun de ces cas n'est attribué à l'usage des spiritueux, de sorte qu'ils doivent dépendre de la négligence plus que d'autre cause. Il s'ensuit nécessairement que si l'on portait un peu plus d'attention à ses actions, on serait moins souvent victime de tels accidents.

Aux étrangers—Pendant l'Exposition beaucoup d'étrangers visiteront la ville, ceux qui voudront voir un bel assortiment d'étoffes à manteaux n'auront qu'à se rendre chez G. A. Lamontagne, 633 Ste Catherine vis-à-vis la banque d'Epargne, coin Jacques-Cartier, là ils auront un choix de sealette depuis $5 jusqu'à $25 mattlassé, ottoman de laine et de soie, étoffes pour ulsters etc.

Un tailleur s'occupe spécialement de la coupe des manteaux. Un seul prix est demandé. Ceux qui profiteront de leur voyage pour faire des achats ne sauront faire mieux que d'y aller.

ECOLE MODELE JACQUES-CARTIER

RUE SHERBROOKE.

Les Classes pour les externes commenceront MERCREDI, le 3 Septembre prochain. 28a-j3s

Séminaire de Ste-Thérèse

La rentrée des Elèves aura lieu Mercredi, le 3 Septembre prochain.

Un train spécial partira de Montréal à 2 hrs P.M. 25a-j3s

College Bourget,

RIGAUD, P. Q.

Cours Classique et Commercial — Cours Commercial Anglais spécial.

La rentrée des élèves de cette institution est fixée au TROIS SEPTEMBRE. 28a-j3s

Collège Commercial de Varennes.

La rentrée des classes de cette institution aura lieu le **4 SEPTEMBRE prochain.**

On pourra, si on le veut, se procurer le prospectus de cette maison, en s'adressant au Directeur.

A. BARIL, Ptre.
Directeur.

Varennes, 8 aout 1884. 1m-8a

Couvent de L'Epiphanie.

Cette nouvelle maison d'éducation qui est sous la direction des Religieuses d'Hochelaga, ouvrira ses classes le DIX SEPTEMBRE prochain. 30a-j10s

College d'Ottawa

La rentrée des élèves aura lieu MERCREDI 3 Septembre.

Un train spécial laissera la gare du Pacifique Mercredi, à 2 heures.

Des billets à prix réduits seront donnés aux parents qui désirent accompagner leurs enfants jusqu'à Ottawa. 30a 41

Académie Saint-Louis

A TERREBONNE

Sous la direction des Clercs de Saint Viateur.

EXTRAIT DU PROSPECTUS.

L'académie St. Louis a été fondée en 1882 par MM les Commissaires d'Ecoles de la ville de Terrebonne, qui en ont confié la direction aux Clercs de Saint-Viateur.

Située avantageusement sur le bord de la rivière des Milles-Isles, cette maison offre, par sa position pittoresque, un séjour aussi agréable que salubre.

L'enseignement est divisé en trois cours, formant dans leur ensemble un cours commercial et académique complet.—I. Cours préparatoire, comprenant trois classes: première, deuxième et troisième années préparatoires: II. Cours moyen, comprenant trois classes: Eléments, Syntaxe, Lettres: III. Cours supérieur, comprenant trois classes: Affaires, première et deuxième années, Sciences, (classe facultative.)

Conditions.—*Pensionnaires*: enseignement et pension, par mois, $10.00; lit, lavage et raccommodage, par mois, $2.50. *Demi-pensionnaires*: par mois, $2.50—Leçons de piano, par mois. $2.00. COURS SPÉCIAUX: télégraphie: à l'admission $5.50 par mois: sténographie. 50c par mois.

☞ Prospectus envoyé sur demande. La rentrée des élèves est fixée au 2 Septembre. j6s-12a

College St. Joseph

BERTHIERVILLE.

Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur.

Cette institution, placée en 1862, sous la direction des Clercs de St. Viateur par le Rvd M. Gagnon, curé de Berthier, occupe aujourd'hui un nouveau et vaste local construit par les soins du Revd M. J. B. Champeau, curé actuel, avec l'aide des généreuses souscriptions des citoyens de la paroisse.

Etabli dans l'un des principaux centres du nord, en communication facile avec tous les points du District de Montréal, placé dans un site agréable. possédant une cour spacieuse, ornée de superbes plantations, ce collège offre aux jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie toutes les conditions désirables d'hygiène et de confort.

L'enseignement est divisé en trois cours formant dans leur ensemble un Cours Commercial et Académique complet.

Les matières des deux premiers cours sont distribuées de telle sorte que l'élève qui quitterait l'établissement après les avoir suivis avec un succès suffisant, possèderait une instruction primaire complète. Si après avoir terminé le cours moyen, l'élève se décide à poursuivre ses études, il peut entrer dans le cours supérieur, ou commencer son cours latin dans un collège classique.

CONDITIONS:

Pensionnaires: Enseignement et pension, par an........................	$90 00
Pensionnaires: lit, lavage, raccomodage, par an........................	15 00
Demi-Pensionnaires, par an...........	20 00
Usage de divers objets mobiliers, par an..................................	2 00
Bibliothèque, par an..................	0 50
Sténographie, par mois................	1 00
Télégraphie, $5.00 d'entrée, et par mois..................................	0 50
Leçons de piano, par mois.............	2 00

Prospectus et programme des études envoyés sur demande.

La rentrée des élèves est fixée au TROIS SEPTEMBRE prochain. 19a-j3s

ECOLE DE
Médecine et de Chirurgie
DE MONTREAL.

Les cours de cette Institution commençeront

MERCREDI, le 1er Octobre prochain.

L. D. MIGNAULT,

7a-juo *Sec. E. M. C. M.*

Pèlerinage de Ste-Brigide
A VARENNES.

EXCURSION à Sorel, les Iles, et Lac St-Pierre. Retour par Berthier et Côte Nord, au profit de la Société St-Vincent-de-Paul,

JEUDI, le 4 SEPTEMBRE 1884

VAPEUR "TROIS-RIVIERES."

Départ à 8 heures a.m. du quai Jacques-Cartier, et 8 heures et quart du quai Molson.

Billets, 50 cts; Cabine, 50 cts; Diner à bord, 25 cts.

Enfants au-dessous de 12 ans moitié prix. 28a-j4s

ORPHELINATS AGRICOLES
— ET —
SOCIETE ST-VINCENT DE PAUL,

(Conférence St-Laurent)

Un Bazar et une Loterie au profit de ces deux œuvres, aura lieu au coin des rues St-Laurent et Dorchester, depuis le 3 jusqu'au 13 septembre courant.

Le tirage des objets de la Loterie à 10c le billet, se fera JEUDI, le 11 Septembre courant, à 7½ hrs p.m., sous la surveillance de l'Aumônier-Général de la Société St-Vincent de Paul.

200 lots gagnants, évalués au tout à $200. 1 sept-6t

CE QUI SUIT a paru dans notre Extra.

Télégraphie Résumée

—L'exposition Internationale est définitivement fixée pour le mois de mai 1885 à Londres.

—Une dépêche de Saronnalt annonce que Thos Battleman, fils d'un riche cultivateur a été arrêté sous la prévention d'avoir violé et assassiné deux petites filles dans le canton Andrews dimanche dernier.

—Les maîtres tailleurs de pierre de New-York ayant demandé à leurs ouvriers de rompre avec les briqueleurs en grève sous peine de fermeture de leurs ateliers, 2,000 tailleurs de pierre ont quitté leur ouvrage, hier.

—Samuel Lowdon, de New-York, est parti pour une excursion de pêche, le 21 août, et on ne l'a pas vu depuis; mais on a découvert qu'il avait, avant son départ, disposé de ses propriétés pour argent comptant. Il laisse derrière lui des dettes se montant à $50,000. Il est probablement au Canada.

—A Nashville, Kty., le détective de l'Indiana qui a cherché à connaître le nom des meurtriers des marmons à été arrêté dans Lewis County, par cinquante hommes masqués, qui lui ont passé une corde au cou et qui l'aurait pendu, n'eussent été ses supplications. On lui a donné 12 heures pour quitter l'Etat.

Les Canadiens en Egypte

Londres 3—Des hommes d'expérience *déclarent que ce serait purement et simplement* un meurtre d'amener, des Canadiens dans la région du Nil.

L'expédition Greely

Cleveland, 3—Les sergents, Leng et Breward, de l'expédition Greely, démentent les histoires télégraphiées de Washington.

Ils disent qu'il peut y avoir eu quelques disputes entre les membres de l'expédition, mais qu'il n'y a jamais eu de querelle sérieuse.

LE CHOLERA

Naples, 3—Les bas quartiers de la ville sont dans un état de saleté générale, le drainage étant des plus mauvais. De dimanche à minuit, jusqu'à mardi à midi, il y a eu 94 nouveaux cas de choléra et 50 décès. Mardi, 72 nouveaux cas se sont présentés et 32 décès. Les parties élevées de la ville sont à peu près sans atteintes de l'épidémie.

Vol de valise

Ferdinand Dubois, jeune homme de 25 ans, arrivait ce matin de St-Nicholas, de Québec, en route pour les chantiers. En arrivant ici, il rencontra Louis Lépine, un autre Québecquois qui l'accompagna chez un barbier coiffeur. Pendant que Dubois était à se faire faire la chevelure, Lépine se rendit parait-il à la gare du Pacifique, prit la valise que Dubois avait laissée là après en avoir remis le numéro d'enrégistrement aux employés et alla la déposer dans un hôtel de la rue St-Paul. Le constable Baiguet qui le vit venir, l'arrêta immédiatement, vu qu'il venait de recevoir un avis du vol de la valise en question. Lépine dit qu'il n'est pas coupable de vol; son intention était de remettre la valise.

BANC DE LA REINE

COUR CRIMINELLE

A 10 heures, ce matin, l'honorable Baby a ouvert la séance de la Cour Criminelle.

Louis Mainville est appelé à la barre.

M. J Ald Ouimet représente la Couronne et MM. H C St Pierre et Gettings, défendent le prisonnier.

Le prisonnier est accusé d'avoir conseillé à une Delphine Paquette de voler un nommé Alfred Maheu, le 26 août dernier, et subit son procès sous l'accusation d'accessoire avant le crime.

Le premier témoin est Alfred Maheu. Il est capitaine de barge. Le 26 août dernier, après avoir réglé ses comptes de fret, il partit avec un nommé Robert et rendus sur la rue Wolfe, ils rencontrèrent le prisonnier. Celui-ci les conduisit chez une nommée Delphine Paquette, rue Lagauchetière. Dans cette maison, il se fit voler $22, deux billets de $10 et un de $2, par cette fille Paquette. Il ne se rappelle pas beaucoup les détails de l'affaire, vû qu'il était sous l'effet de la boisson.

Charles Robert est ensuite examiné:

Le 26 avril dernier, il a accompagné Maheu à travers la ville. Ils sont allés sur la rue Wolfe, où ils rencontrèrent Mainville, le prisonnier. Ils entrèrent dans une maison sur cette rue, et Maheu n'étant pas satisfait, demanda à Mainville de le conduire ailleurs. Ils allèrent alors sur la rue Lagauchetière. En entrant Mainville a pris la fille Paquette à part et lui a dit quelques mots à l'oreille. Maheu était à peine sorti cinq à six minutes avec la fille Paquette qu'il a crié qu'il était volé. Quelques minutes plus tard, la fille Paquette sortit et se sauva. Mainville la suivit avec Robert, pendant quelques instants, puis disparut.

Delphine Paquette est appelée comme témoins. Elle dit que lorsque Mainville est entré avec Maheu et Robert, il l'a prise à part et lui a dit que Maheu était plein d'argent et que si elle était *smart* elle pourrait en faire beaucoup. Elle a avoué devant le magistrat de police avoir volé l'argent. Elle a été arrêtée et est en ce moment en prison.

Maxime Lassale, constable de la cité, et John Robinson, détective, sont examinés, quant à l'arrestation des prisonniers.

Louis Marcil est le seul témoin de la défense. Il déclare que lorsque Maheu s'est plaint d'avoir volé, Mainville a incité ce dernier à le faire arrêter et a conseillé de la fouiller.

Les avocats du prisonnier et de la Couronne adressent la parole au jury, l'honorable juge prononce quelques mots d'explications, puis le jury délibère et rapporte un verdict de "coupable."

Puis la cour s'ajourne à 2 hrs p. m.

Feu à Lancaster

Hier après-midi, à 3.20 heures, M. Patton, chef de la brigade du feu, recevait de M. William Stafford, de Lancaster, un message télégraphique lui disant que le feu ravageait la fonderie, que l'on craignait pour toute la ville et demandait du secours; comme on se préparait à envoyer nos pompes à vapeur, M. Patton reçut une autre dépêche annonçant qu'on avait réussi à maîtriser les flammes.

Concert de Mde Murray

Nous sommes heureux de constater que le grand concert que Mde Ladaniska Murray doit donner au "Queen's Hall" demain soir, rencontre un encouragement libéral. Les cartes se vendent rapidement et tout promet un succès complet.

Les amateurs de la belle musique doivent se faire un devoir d'aller entendre cette cantatrice canadienne. Nous n'avons aucun doute que la salle du "Queen's Hall sera comble demain soir.

Péril et dévouement

M. Maxime Guilbault, le chaloupier d'Hochelaga, déjà si bien connu par ses actions d'éclat vient encore de sauver une vie. Hier matin, il était onze heures, un enfant de 7 ans, fils de M. Vallée, conducteur d'un convoi sur le chemin de fer du Nord était à jouer à bord de l'eau, lorsqu'il s'aventura de s'embarquer sur des pièces de bois qui flottaient libres près du quai; en un instant il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Un petit compagnon cria aux secours, M. Guilbault arriva aussitôt se précipita à l'eau et revint bientôt avec l'enfant dans ses bras.

On donna au petit être tous les soins nécessaires et au bout de quelques secondes il était revenu à la vie.

Nous sommes d'avis que de pareils actes de courages et de bravoure méritent une récompense.

SAUVETAGE

Sur la recommandation de M. Lacroix, inspecteur des bâtiments pour la ville, les religieuse de l'académie de St Louis de Gonzague, ont fait construire du côté nord-ouest de leur maison, à l'étage des dortoirs une galerie et des escaliers de sauvetage qui offrent aux personnes dans la maison une voie des plus sûre pour se sauver en cas d'incendie.

LES TRAPPEURS

Les membres de ce club important aiment toujours à faire les choses en grand; aussi il faut leur donner le mérite de savoir choisir leur circonstance.

Dans quelques jours, pendant l'exposition, ces messieurs donneront à bord du "Canada" une excursion à nulle autre pareille; ce sera une promenade belle et brillante, semblable à celle dont on voit la description dans les mille et une nuit. Elle sera d'autant plus belle que Son Excellence le Gouverneur-Général et lady Lansdowne y assisteront.

Avant le départ, tous les membres du club, en costume, se placeront sur le dessus du "Canada" pour former un tableau vivant, éclairé au feu de Bengale.

A bord il y aura grande musique instrumentale, chant en chœur et tous les amusements les plus choisis; inutile de dire que la société qui sera là, sera des plus choisie.

Nous donneront la date et les autres détails de la promenade.

Les savants anglais

La dernière réunion de l'Association pour l'avancement des sciences a eu lieu à dix heures, cet avant-midi, dans les salles du collège McGill, rue Sherbrooke. Les travaux suivants ont été discutés dans la section C:

"Des âges" par le prof. Mathews, G F A M.

"Les tremblements de terre" sar le prof. Milne.

"La Palestine" par le prof. Hull.

"Des chûtes Niagara" par le prof. Hallett, M A.

Dans la section F:

"Du système monétaire au Canada" par M. H J Hague.

"De la société" par le prof. C White.

"Des relations commerciales entre le Canada, l'Espagne et ses colonies" par le prof. Don Arturo de Marcoartu.

Dans la section G: De la pression de l'eau, par le professeur W Whitaker, B. A.

Des inondations et les moyens de les prévenir, par le professeur J D Dillon.

Des instruments aratoires, par le prof. D Pidgeon.

De la destruction des vidanges, par le Dr Brown.

Des moyens à employer pour prévenir les accidents en mer, par l'amiral J E Commerell.

Dans la section H: De l'utilité de connaître la géographie, par l'amiral F S Tremlett.

"De diverses découvertes de mines au Canada et à l'étranger, par les professeurs Law et Horsfall.

"Des tribus sauvages en général" par A L P Cameron M A B A de L'Université McGill a conferé au "Quens Hall," les titres de L L D au Président de L'association et à quelqu'autres membres après quoi la réunion a été déclarée close pour cette année.

Près de trois cents cinquante membres laisseront Montréal demain matin pour participer à une excursion qui s'étendra depuis cette ville jusqu'aux montagnes Rocheuses en passant par Toronto, et les chûtes Niagara. D'autres membres se rendront directement à Philadelphie pour assister aux séances du congrès américain qui commence le quatre du mois courant en cette dernière ville.

Le crime de Boulogne

Un nommé Charles Dupont comparaissait, hier, devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de meurtre. Il est âgé de quarante-trois ans, et a déjà subi six condamnations pour coups et blessures.

Le 6 avril dernier, il entrait, vers huit heures du soir, dans l'établissement du Sieur Aladinarde, marchand de vin, avenue des Moulineaux, à Boulogne, sur Seine. Il chercha presque aussitôt querelle à tous les consommateurs, et, pour éviter une rixe, le patron voulut le mettre à la porte. Furieux, Dupont saisit Aladinarde à la gorge et ne lâche prise que grâce à l'intervention d'un nommé Martelot, qui se trouvait là.

Il sortit ensuite du cabaret en proférant des menaces de mort contre les clients, et pour empêcher une nouvelle scène, le marchands de vins ferma sa porte; quelques instants après, le maçon revenait et cassait à coup de bâton les carreaux de la devanture.

La servante sortit pour aller chercher les gendarmes.

Dupont s'approcha d'elle et lui dit: "N'avance pas, ce serait un malheur pour toi!"

Effrayée, cette fille se sauva et vint conter ses craintes à Martelot, qui sortit seul pour aller quérir la force armée.

Dupont s'était embusqué à l'angle d'un mur du voisinage, tenant un couteau à la main, et s'élançant sur les passants, qui ne se débarrassaient de lui qu'à grand'peine.

"Il faut que j'en tue un!" répétait-il.

Au bout de quelque temps, il revenait se poster devant le cabaret; Martelot rentrait à ce moment; le maçon se jeta sur lui en criant: "Ah! te voilà!" et il lui porta au côté droit du cou, un coup de couteau qui lui trancha l'artère carotide. Martelot vint tomber près du comptoir, dans le cabaret, et expira sans avoir pu prononcer une seule parole.

A l'audience, Dupont s'est défendu en prétendant qu'il avait agit sous l'empire de la colère. Il a soutenu qu'il avait été provoqué et s'est écrié "Ils étaient là six, et pas un n'a su désarmer un homme en colère." Le jury n'a pas admis ces explications, et la Cour a condamné Dupont à huit années de travaux forcés.

POUR RIRE

Un loustic, à un de ses amis, de son air le plus digne:

—Si mon patron ne retire pas ce qu'il m'a dit, ce matin, je quitte sa maison:

—Qu'est-ce qu'il t'a donc dit?

—Il m'a dit.... que je pouvais chercher une autre place!

⁂

Une dame ayant fait des confitures, avait défendu à son fils d'y toucher en son absence. A peine fut-elle sortie, que notre petit gourmand se sent tourmenté d'une telle démangeaison, qu'il y goûte assez copieusement.

Au retour, sa mère le reprit et ajouta: "Que ferais-tu si tu étais à ma place et que tu eusses un fils désobéissant?"

—Maman, répondit malicieusement l'enfant, je lui dirais: "Achève le pot, n'y retournes plus."

⁂

Le plus désagréable des instruments à corde, c'est.... la potence.

PARAPLUIES

PARAPLUIES! PARAPLUIES!

S. Carsley fait la même invitation à ses clients habituels ainsi qu'à nos visiteurs. Venez et examinez le stock de parapluies le plus complet de la Puissance du Canada, toutes sortes, toutes grandeurs, toutes couleurs, depuis l'humble Gingham à 25 cents pièce jusqu'au riche Lutestring Spicalfield à $5 et audessus Tous les parapluies de Carsley sont fabriqués avec le plus grand soin et la vérification ne voit que les mieux faits. Le mécanisme, la couture, tout est fait à la main et pas un fil de coton n'est employé dans la couture des parapluies de soie ou d'alpaca.

S. Carsley peut affirmer que ses parapluies sont supérieurs aux articles anglais comme genre et comme fini. Venez et voyez.

Parapluies faits sur commande,
Parapluies recouverts,
Parapluies réparés.

Tout ouvrage est fait dans la maison par des ouvriers spéciaux.

Fabrique de parapluies de

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

Gants de kid pour dames

CHEZ

S. CARSLEY.

Les meilleures marques de nuances à la mode sont chez

S. CARSLEY.

Gants de kid à boutons,
Gants de kid mousquetaire,
Gants de kid gantelets,
Gants à fermoirs,
Gants de kid de 2 à 12 boutons.

Les dames trouveront ce qui leur convient chez

S. CARSLEY.

GANTS DE KID pour Dames

Gants de kid pour dames, 4 boutons, vendus ailleurs $1 50 la paire, excellente qualité, $1.10 chez

S. CARSLEY.

GANTS DE KID D'ÉTÉ pour Dames

Nous offrons un lot de gants de kid, nuances d'été, la même qualité vendue ailleurs $1.25 pour 38c la paire. Rappelez vous le prix 38c la paire chez

S. CARSLEY.

FIL CLAPPERTON!

Le fil Clapperton gagne beaucoup dans la faveur du public. Essayez-le. Le nom est marqué sur chaque rouleau.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Second bloc à l'ouest de l'Eglise Notre-Dame

Brigands en Italie

Les brigands ont fait, depuis quelque temps, leur réapparition dans la campagne romaine.

Du côté de Velletri, de Cori, et même plus près de Rome, aux abords de Frascati et de Marino, des malfaiteurs armés et masqués arrêtent les diligences, séquestrent les correspondances, dépouillent et maltraitent les voyageurs.

Les carabiniers chargés de protéger la vie et les biens des voyageurs sont très peu nombreux dans nos campagnes. Et puis les brigands trouvent un abri sûr dans les forêts, dont quelques-unes sont tellement épaisses, qu'en plein jour, on n'y distingue pas un passant à la distance de cinq mètres.

Dans ce pays, les brigands qui viennent de se signaler par de nouveaux exploits opèrent, comme toujours, le visage couvert d'un mouchoir de couleur percé de deux trous pour les yeux, à l'instar de la capule des pénitents.

Une fois masqués de cette façon primitive, ils se mettent sur la route en embuscade. Puis, quand passe une voiture, ils sortent brusquement de leur cachette.

Les rôles sont distribuées d'avance. Pendant que les uns obligent le conducteur à s'arrêter et à descendre de son siège, les autres braquent le canon de leur fusil sur les voyageurs qu'ils invitent à descendre aussi de la voiture.

Il y a une tradition établie—depuis si longtemps que le brigandage s'exerce en Italie—ce qui fait que la manœuvre s'exécute avec une précision pour ainsi dire militaire. Tous les voyageurs se mettent à plat ventre, pendant qu'on les dépouille; et s'ils font mine de protester ou de tourner curieusement la tête, on les rappelle à l'observation de la consigne par quelques bourrades ou quelques coups de crosse de fusil.

Aussitôt que la nouvelle d'une agression est connue, on expédie sur les lieux des carabiniers qui, naturellement, comme ceux de l'opérette, arrivent toujours trop tard!

Un épisode d'une des dernières arrestations de voyageurs dans la province de Rome, mérite d'être conté, parce qu'il renferme un élément comique, et forme un trait de mœurs tout à fait caractéristique.

Non loin de Frascati, l'antique Tusculum, à quinze kilomètres de Rome, deux moines voyageaient dans la voiture d'un riche propriétaire des environs, quand tout à coup à un tournant de la route, apparurent quatre brigands.

Les deux moines durent descendre de voiture et se laisser fouiller comme de simples laïques.

Ils n'avaient pas un sou vaillant sur eux!

On conçoit aisément le dépit des brigands qui, pour punir les bons moines de leur pauvreté, se mirent en devoir de les brutaliser.

Mais bientôt ils se ravisèrent, et celui qui paraissait être le chef de la petite troupe prenant la parole.

—Eh bien! puisque vous ne pouvez nous donner de l'argent, donnez-nous la bénédiction!

Là dessus, les quatre brigands s'agenouillèrent, firent le signe de la croix, baisèrent la main des religieux, et leur demandèrent pardon.

Et, chrétiennement, les bons moines, sans rancune, donnèrent leur bénédiction aux brigands.

Chronique Locale

—Ne pas oublier le pèlerinage au bénéfice de la Société St Vincent-de-Paul, paroisse Ste Brigide, jeudi, le 4 septembre à bord du "Trois-Rivières. Voir l'annonce.

Assemblée—Jeudi soir, il y aura assemblée générale du comité de l'Exposition, au Mechanic's Hall, et les comité exécutif et des finances se réuniront aujourd'hui.

—Ne pas oublier le pèlerinage au bénéfice de la Société St Vincent-de-Paul, paroisse Ste Brigide, jeudi, le 4 septembre, à bord du "Trois-Rivières," Voir l'annonce.

Excursion—Près deux cents membres de l'association pour l'avancement des sciences ont profité, aujourd'hui de la dernière excursion offerte par le Grand Tronc et sont allés soit sauter les rapides Lachine ou à St Hilaire.

Récompense—Dimanche après-midi vers trois heures, au moment ou un grand nombre de fidèles montaient la Côte St Lambert pour aller aux vêpres à Notre-Dame, le sergent Holebrook a perdu un joli petit chien *black and tan*, qui a les oreilles fraichement coupées. On offre une récompense à celui qui le rapportera à ce bureau.

Ville St-Jean Baptiste—Demain soir, jeudi, à la salle du marché St-Jean Baptiste, il y aura un joli concert organisé par un groupe d'amateurs; ce concert est *free* pour tous ceux qui fréquenteront la salle du bazar qui s'y tient actuellement sous la présidence de M. le Curé Auclair; l'entrée du bazar ne coûte que cinq centins. Tous sont invités.

Voleuse arrêtée—Marie Louise Lachapelle, 22 ans, fille de mauvaise vie a été arrêtés cet avant-midi par le détective Gladu pour avoir volé du linge, la propriété d'une Dame Larue, marchande d'occasion de la ville St-Jean-Baptiste.

Elle comparaitra demain devant le magistrat.

Encore un déserteur—William H Bissett, 24 ans, est venu se livrer à la justice, ce matin, disant qu'il était un déserteur du 2e Bataillon des Highlander Il a déserté pendant que son régiment stationnait à Plymouth. Il va être envoyé à Halifax.

Pamphlet—Un très joli petit pamphlet a été distribué cet avant-midi, aux membres de l'association pour l'avancement des *sciences* par le *comité de réception.* Ce petit volume comprend un résumé de toutes les séances et une description générale de la ville de Montréal et ses environs.

Expérience—M. J U McKenzie, l'agent du "Grenade Extinguisher" a fait, ce matin, sur les terrains du club de crosse de Montréal, une nouvelle expérience en présence des membres de l'association pour l'avancement des sciences.

L'expérience a très bien réussi.

Encore! Encore!—A M. J H Touzin et Cie, 1494 Notre-Dame-Centre, Montréal.

Montréal, 29 mai 1884.

Une autre belle guérison obtenue avec le Hairine: Je soussigné, certifie, que depuis de nombreuses années je souffrais de dartres qui me couvraient tout le dessus de la tête à un tel point que j'étais considéré par mon médecin, inguérissable, et cela me causait une démangeaison invariable, et mes cheveux était presque tous tombés. Je peux certifier que je dois ma guérison au grand remède anglais, connu sous le nom de Touzin Hairine, de plus je certifie encore, que mes cheveux sont tous bien poussés.

Signé, H. Pincault, employé chez Mathieu et Gagnon, 1505 Notre-Dame-Centre, Montréal. 30 av-jno

Pension demandée.

Une dame âgée de quarante ans désire une pension dans une famille privée où il n'y a pas d'autres pensionnaires. S'adresser:

Madame X, Bureau de *L'Etendard*

jno-3sept

PENSION PRIVEE.

Trois ou quatre Messieurs trouveront une excellente pension en s'adressant au No. 161 rue Sanguinet. Prix modérés. 17juillet

Edouard St-Cyr,

MARCHAND DE MEUBLES,

40—Rue Notre-Dame-Centre—40

Entre le dépôt du Pacifique Canadien et la rue Bonsecours, Montréal.

Meubles de toutes espèces faits à ordre. Réparages faits promptement et avec soin, et à des prix très-modérés. 31mars

Propriété a Vendre

Les manufacturiers et toutes personnes ayant besoin d'un vaste bâtiment pourront se procurer, à des conditions exceptionnellement avantageuses, cette magnifique bâtisse en pierre de taille et brique, couverte en fer blanc et surmontée d'un clocher portant le nom de l'Hotel Broadway et aussi connue comme "Propriété Hutchins," située à Hochelaga.

Cette spacieuse et solide construction peut aussi se diviser en logements.

L'eau de l'Aqueduc Montréal et de celle du fleuve y sont conduites par tuyaux séparés.

Possession immédiate.

A VENDRE AUSSI A CONSTITUT en bloc ou séparément 70 lots à batir, près de l'église.

S'adresser au notaire Léveillé, 29 rue St Jacques, ou à M. Jos. Léveillé, surintendant des pilotes. No. 93 rue St. Christophe. jno-44

Statuette de Sir George Et. Cartier

Cette statuette, premier prix d'un CONCOURS UNIVERSEL, est l'œuvre de L. P. Hébert, notre artiste canadien. Frappante de ressemblance, parfaite de détails, d'un fini et d'un travail exquis, elle fait l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Elle a été honorée de l'approbation de connaisseurs tels que S. A. R. la princesse Louise, le marquis de Lorne, le marquis de Lansdowne, notre Gouverneur-Général actuel, et autres personnes autorisées. Avis donc aux amateurs de l'art et du talent canadien. Avis aussi aux amis et admirateurs de notre regretté et éminent homme d'état, Sir Geo. E. Cartier. La statuette est un modèle parfait de la STATUE EN BRONZE, commandée à M. Hébert par le gouvernement du Canada et qui sera inaugurée à Ottawa le premier juillet prochain. C'est un véritable objet d'art. La statuette ne se vend que par souscription, et le tirage en est strictement limité au seul nombre des souscripteurs.

Grandeur de la statuette: 2 pieds 3 pouces.

Prix: peinte ou bronsée, $10.

Emballée avec soin et expédiée sur réception du prix.

Adresser toutes commandes ou autres communications à

A. M. CHARBONNEAU.
No. 301 rue Saint-Laurent, Montréal
Seul agent autorisé pour la vente de la statuette Cartier.

jno-26a

AVIS AUX AMATEURS DE CHEVAUX

Le soussigné offre en vente une magnifique paire de chevaux bien pareils, d'une seule couleur, sous poil noir. Prix modéré.

THEOPHILE TRUDEL,
St. Prosper, comté de Champlain.

28f 84-jno

CORYZINE

GUERISON RAPIDE DU RHUME DE CERVEAU.

Cette poudre [illegible] immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la [illegible] et prévient le rhume de poitrine, [illegible] de Coryza.

Enrégistrée à Ottawa.

PRIX 25 CENTS LA BOITE.

LAVIOLETTE & NELSON,
[illegible], Montréal.

PATE CHEVALLIER

Pâte de Gomme d'Epinette rouge du Docteur Chevallier.

Enrégistrée à Ottawa et à Washington.

Supérieure aux Sirops de Gomme d'Epinette.

25 cents la boite.

LAVIOLETTE & NELSON,
[illegible], Montréal.

L'ETENDARD
JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN ET DU SOIR,
Imprimé par PRENDERGAST & CIE.,
Editeurs et Propriétaires.

Bureaux de l'Administration et de la Rédaction: 37 rue St-Jacques
MONTREAL